

# Mission Creep Mali

La faillite du pré carré  
européen

GUE/NGL

**THE  
LEFT**

IN THE  
EUROPEAN  
PARLIAMENT

# Mentions légales

**Auteur :**  
Christoph Marischka

**Conception :**  
Kurtuluş Mermer

**Impression :**  
Basis-Druck GmbH, Duisburg  
Edition: 200 copies, novembre 2022

Etude pour la gauche au Parlement européen

**Publiée par :**



B-1047 Brussels, Belgium  
+32 (0)2 283 23 01  
left-communications@europarl.europa.eu  
www.left.eu

L'étude peut être téléchargée à partir des sites web indiqués.  
L'étude peut également être commandée sous forme de brochure imprimée  
à l'adresse suivante : left.communications@ep.europa.eu

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction.....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>I. Contexte général .....</b>   | <b>6</b>  |
| I.1 Bref retour historique sur la politique étrangère commune de l'UE .....                | 6         |
| I.2 L'Afrique et le Sahel, terrains d'expérimentation .....                                | 8         |
| I.3 Idéologie : États en déliquescence et approche globale de la sécurité .....            | 10        |
| I.4 Intérêts I : lutte contre la contrebande, la migration et le terrorisme .....          | 11        |
| I.5 Intérêts II : énergie et ressources (pour la transition énergétique).....              | 14        |
| <b>II. L'approche globale au Mali.....</b>   | <b>16</b> |
| II.1. 2011-2012 : la guerre en Libye et l'effondrement du Mali.....                        | 16        |
| II.2. 2013 : L'intervention française Serval .....   | 18        |
| II.3. 2013 et après : Barkhane, MINUSMA, EUTM, EUCAP .....                                 | 19        |
| ONU : MINUSMA .....  | 19        |
| France : Barkhane .....  | 20        |
| EUTM Mali .....  | 21        |
| EUCAP Sahel Mali .....   | 23        |
| II.4 Forces spéciales, lutte contre le terrorisme et « Enable and Enhance » .....          | 25        |
| II.5 2016 et après : G5 Sahel - Escalade, désengagement et mission creep.....              | 25        |
| II.6 2020 et après : Putsch et perte de contrôle.....                                      | 29        |
| <b>III. Hypothèses sur les causes de l'échec .....</b>                                     | <b>34</b> |
| III.1 Intervention sans compréhension du conflit .....                                     | 34        |
| III.2 Négation des conflits d'objectifs .....  | 34        |
| III.3 Manque de priorisation et prolifération des objectifs .....                          | 36        |
| III.4 Absence de contrôle démocratique et défaillance de la société civile européenne..... | 36        |
| <b>VI. Perspectives : Le Mali pris dans le tourbillon de la géopolitique? .....</b>        | <b>38</b> |
| VI.1 Le dilemme allemand .....   | 38        |
| IV.2 Un Mali non-aligné ? .....  | 39        |
| <b>Missions internationales .....</b>  | <b>40</b> |
| <b>Notes de fin .....</b>  | <b>41</b> |
| <b>Internationale Missionen.....</b>   | <b>43</b> |

Les « valeurs » réelles de l'UE consistent à garantir son accès illimité aux richesses du continent, à remplir ses marchés de ses produits et de ses déchets, tout en empêchant la migration de ce continent vers l'UE. Ce sont des « valeurs » contre lesquelles il faut se faire entendre !

## Introduction

Peu avant la publication de cette étude, un nouveau coup d'État a eu lieu au Burkina Faso le 30 septembre 2022. Alors que la raison revendiquée de cette nouvelle prise de pouvoir militaire est la situation sécuritaire dévastatrice, les médias occidentaux se sont surtout montrés préoccupés des drapeaux russes brandis par les partisans du coup d'État. Après avoir justifié la présence de l'armée et de la police européennes dans la région pendant près d'une décennie par des motifs altruistes (qui ne sont pas sans rappeler le classique « fardeau de l'homme blanc »), voilà qu'on invoque soudain pour son maintien l'objectif géopolitique banal de ne pas vouloir « abandonner le terrain » à d'autres puissances – à présent la Russie.

En effet, dès le début, les intérêts européens ont été déterminants dans l'élaboration d'une politique étrangère européenne vis-à-vis de la région. Alors qu'au niveau global, l'objectif des décideurs européens était d'assurer à l'UE une place conséquente dans le nouveau concert des grandes puissances, à l'échelle européenne, les différents États et institutions ont cherché – de manière analogue – à renforcer leur rôle respectif dans le cadre évolutif de la politique étrangère et militaire de l'UE. Si, dans le détail, les intérêts des États membres varient, on constate un consensus quasi-général sur la nécessité d'interdire et de contrôler le commerce et l'immigration « illégaux », tout en permettant le commerce et les investissements européens « légaux » et en luttant simultanément contre le terrorisme. Ce large éventail de motifs, au mieux vaguement définis, s'est mêlé à la détermination et à la capacité imaginée de restructurer les États concernés de fond en comble – non seulement en fonction des intérêts occidentaux, mais aussi selon les conceptions européennes de ce que devraient être un État et une gouvernance efficaces. Ce mélange spécifique d'intérêts européens, de dispositions institutionnelles et de mentalités a abouti à une militarisation extensive de la région, impliquant plusieurs acteurs internationaux avec très peu de contrôle et sans préoccupation pour les développements réels dans la région : une situation politique, sociale et sécuritaire en constante détérioration.

Ce sont ces dynamiques et interdépendances entre la politique européenne et la situation au Mali et dans les pays voisins qui font l'objet de la présente étude. Elle ne vise pas à éclairer la structure sociale et politique complexe du « Sahel » – un terme géographique qui désigne avant tout une zone du continent africain définie par le climat, la flore et la faune. Son objectif n'est pas non plus d'identifier les défaillances locales ou régionales, les sources de conflit ou les « solutions africaines aux problèmes africains », mais de fournir une évaluation critique de la pensée, des institutions de politique étrangère et de l'engagement européens dans une région géopolitiquement redéfinie comme le G5 Sahel, avec un accent sur les déploiements militaires au Mali.

# I. Contexte général

## I.1 Bref retour historique sur la politique étrangère commune de l'UE

Dès 1992 se fait jour une volonté politique clairement affichée de doter l'Union européenne d'une composante militaire et de mettre en place des forces d'intervention communes. L'objectif global d'Helsinki (« Helsinki Headline Goal ») de 1999 aspirait à créer une force d'intervention de l'UE avec 50 000 à 60 000 troupes, capable d'accomplir les missions de Petersberg définies en 1992 (« des missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants ; des missions de maintien de la paix ; des missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris des opérations de rétablissement de la paix. »)<sup>1</sup>. C'est aussi avec ces objectifs à l'esprit que le poste de Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune fut créé en 1999. Son premier titulaire, l'ancien secrétaire général de l'OTAN Javier Solana, eut tôt fait d'évoquer un processus « à la vitesse de la lumière ». Or, à l'heure actuelle, la force d'intervention envisagée n'existe encore que sur le papier et, malgré de petites avancées réalisées au cours des dernières années, l'objectif à terme d'une armée européenne proprement dite se situe dans un avenir lointain.

Cela n'est guère surprenant dans la mesure où, traditionnellement, le recrutement de forces militaires ainsi que la décision de les déployer touchent au cœur même de la souveraineté nationale. S'ajoute à cela qu'il existe, jusqu'à présent, des cultures stratégiques foncièrement différentes au sein d'une Union européenne encore et toujours en cours d'élargissement, ainsi que des industries d'armement concurrentes avec des systèmes d'acquisition spécifiquement adaptés à leurs besoins. En politique étrangère, comme dans tous les autres domaines politiques, les différents États membres poursuivent, du moins dans le détail, des intérêts divergents et souvent contradictoires, et la formulation d'une position commune est structurée par des compromis et des rapports de force. Cela rend la perspective d'un déploiement des forces armées qui soit véritablement « commun » particulièrement délicate. En outre, l'absence d'un « demos » de l'Union européenne, c'est-à-dire d'une identité profondément enracinée et répandue en tant que citoyens de l'UE, à l'instar de celle des États-nations, entre également en ligne de compte, surtout si l'UE prenait le risque de déplorer des pertes dans ses rangs : Quels parents seraient prêts à sacrifier la vie de leurs enfants pour les intérêts et l'identité de l'UE?<sup>2</sup>

Malgré toutes ces interrogations, l'objectif d'une politique étrangère et de défense commune a été poursuivi sans faille. Un premier pas fut franchi en 2003 avec la publication d'une stratégie européenne de sécurité (SES) intitulée « Une Europe sûre dans un monde meilleur », qui faisait certes l'impasse sur

les divergences stratégiques parfois profondes entre les États membres. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, à savoir la défense contre des menaces militaires clairement identifiées, l'accent était mis sur les interventions humanitaires dans les « États défaillants », par lesquelles l'UE devait souligner sa prétention au leadership mondial et apparaître comme une actrice de la mondialisation. 2004 vit la création de l'Agence européenne de défense (AED) fut créée dans le but d'harmoniser les projets d'armement des États membres. Bien qu'un premier plan de plan de développement capacitaire (Capability Development Plan CDP) ait été élaboré et publié en 2008, définissant des objectifs et des exigences communs, l'AED est restée longtemps dans l'ombre et a engagé peu de projets d'armement communs. Cette situation a foncièrement changé au lendemain du conflit en Ukraine en 2014 et du référendum sur le Brexit en 2016. La Stratégie globale de l'UE (Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne) publiée en 2016, supplantant la SES de 2003 en mettant davantage l'accent sur la défense contre un adversaire de niveau militaire équivalent, a également servi de catalyseur. « L'autonomie stratégique », l'objectif affiché de cette stratégie, suppose la capacité et la préparation de l'UE à mener, indépendamment des États-Unis et de l'OTAN, des opérations de guerre de grande envergure avec l'engagement de forces aériennes, terrestres et navales, complétées par ses propres capacités dans l'espace et le cyberspace. Les projets d'armement nécessaires à cet effet, bien plus vastes et nécessitant une coordination plus rapprochée, sont ensuite lancés dans le cadre de différents programmes stratégiquement coordonnés et aboutissent notamment à la création du Fonds européen de défense (FED), une première sorte de budget d'armement commun de l'UE, et de la coopération structurée permanente (PESCO, à partir de 2017), dans le cadre de laquelle d'importants projets d'armement communs seront dès lors mis en œuvre.

Mais au-delà de l'harmonisation des politiques d'armement, il aura d'abord fallu préparer, entre chausse-trappes et résistances, le terrain politico-administratif pour une politique de défense commune. Si le spectre d'une grande guerre a ouvert la voie à de nouveaux projets d'armements, ce sont surtout les petites missions de l'UE, notamment sur le continent africain, qui ont contribué à une certaine routine et à l'optimisation des processus de décision au niveau politico-administratif. Ainsi, on eut tôt fait de se voir confronté à la question du financement de missions et d'opérations militaires communes, car selon les traités en vigueur, celles-ci ne pouvaient pas être financées par le budget commun de l'UE. C'est dans cette optique que fut créée en 2004, peu après le début des premières missions de



- ★ Capitale
- Agglomération
- ▲ Secrétariat permanent du G5 Sahel
- ▲ Quartier général de la Force conjointe du G5 Sahel
- Pays du G5
- Région du Sahel
- 🇫🇷 Zone d'intervention de la Force conjointe du G5 Sahel
- 🇫🇷 Déploiement de la MINUSMA
- 🇫🇷 Opération Barkhane (France)
- 🇫🇷 Mission de formation de l'Union européenne (EUTM) et Mission de renforcement des capacités de l'Union européenne (EUCAP)

l'UE en Macédoine et en République démocratique du Congo, le mécanisme Athena, une sorte de système de répartition dans lequel les coûts communs des États participants sont pris en charge par tous les États membres de l'UE (hormis le Danemark). Le Comité politique et de sécurité (COPS), institué en 2000, et le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE), établi l'année suivante, assurent de concert la planification opérationnelle et le processus décisionnel. Ils sont soutenus dans la planification et le suivi des conflits par l'État-major de l'UE (EMUE) et un nombre croissant de groupes de travail du Conseil. Pour les missions civiles ou hybrides, il existe des institutions analogues et partiellement imbriquées. Au niveau politique, la décision concernant les missions, leur étendue, leur mandat et leur durée revient au Conseil de l'Union européenne et donc, en fin de compte, aux ministres des États membres, mais elle est essentiellement préparée par le COPS. Le COPS, le CMUE et les groupes de travail thématiques ou régionaux du Conseil sont également composés de délégués des États membres et représentent au premier chef leurs points de vue et leurs intérêts. Compte tenu de la complexité de ces processus de négociation, tant au sein de ces différents organes que dans leurs interactions, on mesure mieux l'importance de les tester in situ, donc sur le terrain.

Sur fond de constants remaniements et reconfigurations, la structure institutionnelle connut une avancée décisive avec la création du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) en décembre 2010, intégrant la plupart des organes susmentionnés dans une structure commune avec d'autres instruments de politique étrangère (services de renseignement et de reconnaissance par satellite, politique de visas et corps diplomatique, instruments financiers et aide humanitaire). Néanmoins, il s'agit toujours d'une structure hybride entre l'intergouvernementalisme façonné par les États membres en matière militaire et les institutions de politique étrangère réellement supranationales sous l'égide de la Commission. La création d'un corps diplomatique autonome de l'UE, associée

à la mise en place du SEAE, a permis, en plus d'une collecte d'informations et de réseaux de contacts autonomes, la création de départements thématiques et régionaux composés non seulement de représentants des États membres, mais aussi de personnes engagées, du moins en théorie, dans des intérêts communs. On peut toutefois se demander si l'appareil de politique étrangère de l'UE ainsi créé sera un jour en mesure de capitaliser, du moins pour certaines régions, des connaissances, des relations comparables et une culture autonome, à l'instar de la France au Sahel.

## 1.2 L'Afrique et le Sahel, terrains d'expérimentation

Les premières missions et opérations menées dans le cadre de la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune)<sup>3</sup> ont permis d'établir et d'optimiser les processus militaires et politico-administratifs. Outre les missions en RDC et en Macédoine déjà mentionnées, lancées en 2003, on peut citer l'EUFOR Althea en Bosnie-Herzégovine (2004), une autre mission en RDC (2006) et une mission transfrontalière au Tchad et en République centrafricaine (RCA, 2008). Avec moins de 2 500 troupes à chaque fois, presque exclusivement des troupes au sol, il s'agissait de missions relativement modestes, avec un faible risque d'escalade et souvent de très courte durée. Ces missions EUFOR correspondaient peu ou prou au concept des groupements tactiques de l'Union européenne (Battlegroups), qui prévoyait qu'à partir de 2007, deux formations d'environ 1 500 troupes chacune, typiquement multinationales, seraient prêtes à intervenir à court terme et que les États membres y participeraient à tour de rôle. Même si cette approche est moins ambitieuse que la force d'intervention envisagée, les groupements tactiques n'ont jusqu'à présent jamais été utilisés sous leur forme prévue. Plutôt, les différentes missions menées depuis lors furent constituées ad hoc en fonction des exigences, de la disponibilité et des intérêts des États membres. Sur le long terme, cependant, la mise à disposition, la déclaration de la disponibilité opérationnelle, etc. auront sans doute permis de faire avancer, à petite échelle, la coopération entre les forces armées au niveau des processus, sans parler des processus de négociation et de décision sur le plan interétatique.

Le dernier exemple en date de ce type d'opération EUFOR est celle décidée en janvier 2014 pour la République centrafricaine, terminée à peine un an après l'arrivée des premières troupes sur le terrain. Depuis 2008, d'autres formes d'intervention ont vu le jour, dont les trois premières missions navales EUNAVFOR Somalie (2008), EUNAVFOR Med (2015) et EUNAVFOR IRINI (2020), toutes au large des côtes africaines. Des missions de formation de l'UE (EUTM) visant à réformer, conseiller et former les forces armées locales furent menées en Somalie (2010), puis au Mali (2013), à nouveau en RCA (2016) et dernièrement en Mozambique (2021). Toujours en Somalie (ou dans les États côtiers d'Afrique de l'Est), une mission civile de renforcement des capacités (EUCAP) a débuté ses activités en 2012. Alors qu'il s'agissait en l'occurrence des garde-côtes et de la lutte contre la piraterie (y compris en matière juridique), les subséquentes missions EUCAP au Niger (2012) et au Mali (2014) ont essentiellement pour objectif la mise en place de troupes de gendarmerie et de garde-frontières



Latvijas armija, flickr.com, (CC BY-NC-ND)

ainsi que la poursuite juridique de l'immigration illégale et du terrorisme. A ce titre, elles s'inscrivent dans la continuation des missions EUPOL menées précédemment en Macédoine (2003), en RDC (en 2005 et 2007), dans les territoires palestiniens (2006) et en Afghanistan (2008), toutes destinées à former des unités de police spéciales.

Par souci d'exhaustivité, il convient de mentionner que de nombreuses autres missions « civiles » de la PSDC ont également eu lieu ou sont en cours dans d'autres pays et régions, notamment une mission de réforme de la justice en Irak, des missions de surveillance à Aceh/Indonésie, en Géorgie et en Ukraine, ainsi que des missions d'assistance à la surveillance aux frontières de Moldavie et d'Ukraine (EUBAM) et aux points de passage entre l'Égypte et la bande de Gaza. Des opérations militaires plus robustes n'ont toutefois eu lieu jusqu'à présent que dans les Balkans et sur le continent africain ou au large de ses côtes. Dans le cas des Balkans, elles se sont toujours déroulées en étroite collaboration avec l'OTAN et en s'appuyant sur des opérations antérieures ou parallèles de l'Alliance. Ainsi, la logistique otanienne a été utilisée et parfois des camps entiers ont pu être récupérés, le personnel déjà actif sous l'OTAN étant parfois simplement placé sous un nouveau commandement. En revanche, les missions de l'UE sur le continent africain présentent, du moins à première vue, des exigences plus complexes en termes d'autonomie et de planification. Il s'agit notamment de mettre en place des commandos d'avance, d'évaluer les besoins et les possibilités locales, de construire des camps de campagne, de faire appel à des prestataires de services locaux et de recruter du personnel local. Cela implique de négocier des droits de survol militaire et des accords de stationnement, d'engager des compagnies maritimes et d'obtenir des autorisations pour, par exemple, décharger des marchandises militaires via certains ports.

Malgré l'effort logistique considérable, les mandats de déploiement ont souvent été très limités dans le temps. Ainsi, la première mission de l'UE sans recours aux structures de l'OTAN, celle en RDC en 2003, n'a duré que trois mois. La majorité des soldats étaient fournis par la France, et le déploiement et la sécurisation s'appuyaient sur des bases déjà existantes que la France entretenait sur le continent africain. La phase d'engagement de la deuxième opération en RDC en 2006 a duré quatre mois. A cette occasion, « pour la première fois dans l'histoire de l'Europe [...] un quartier général européen a été mis en place conformément aux lignes directrices de l'UE - l'OHQ de l'UE (European Union Operation Headquarters) à Potsdam », ainsi le bilan presque élogieux des performances logistiques du commandant de l'époque, le général de corps d'armée Karlheinz Viereck (Allemagne), qui a également souligné les expériences des opérations passées de l'UE comme CONCORDIA (Macédoine), ARTEMIS (RDC 2003) et ALTHEA (Bosnie-Herzégovine) : « Il ne restait que six semaines pour déployer les forces armées et les rendre opérationnelles. Il a fallu établir le quartier général des opérations à Kinshasa et construire un camp de campagne complet avec son infrastructure pratiquement à partir de rien. Des efforts similaires ont été déployés au Gabon, où le gros des forces d'intervention était stationné. Le 29 juillet, le commandant de la force, le général français Christian Damay, m'a annoncé que l'opération était pleinement opérationnelle, comme prévu, soulignant ainsi une fois de plus le professionnalisme, l'attitude et la conviction avec lesquels la force européenne a été en mesure de mener à bien sa mission ». <sup>4</sup> En revanche, l'opération EUFOR 2008/2009 au Tchad et en RCA a duré près d'un an et s'est déroulée de manière nettement moins fluide. Bien que l'UE ait pu s'appuyer sur des sites existants et des accords de déploiement de la France, même dans la zone d'intervention,



Latvijas armija, flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)

le déploiement et l'approvisionnement dans les vastes États enclavés ont posé de sérieux problèmes logistiques. Tant le gouvernement que les groupes rebelles ont exprimé leur hostilité à l'égard de l'opération et des membres français se sont trouvés impliqués dans des échanges de tirs mortels lors d'incidents frontaliers avec des unités du Soudan voisin.

Si l'aspect « entraînement » de ces opérations paraît assez évident, chacune d'entre elles poursuivait tout de même un objectif officiel que l'on trouve spécifié, du moins pour les trois opérations mentionnées, dans les mandats du Conseil de sécurité de l'ONU. En RDC, par exemple, l'objectif, en 2003, consistait à stabiliser à court terme la capitale provinciale Bunia et en 2006 d'assurer des élections (manifestement frauduleuses) dans la capitale Kinshasa. L'intervention de 2008/2009, liée au conflit du Darfour, visait à assurer la protection des réfugiés. En RDC, les missions représentaient à chaque fois des compléments à court terme d'une grande mission de longue durée des Nations unies (MONUC) avec plus de 10 000 troupes, tandis que les missions au Tchad et en RCA étaient autant de / étaient des solutions transitoires en attente d'être remplacées par une mission des Nations unies. Quant à l'ensemble des objectifs, on peine d'ailleurs à comprendre quelle valeur ajoutée pourrait bien apporter une mise en œuvre sous le commandement de l'UE plutôt que sous l'ONU. Du reste, la mesure dans laquelle les opérations de l'UE ont contribué à la réalisation de ces objectifs reste sujette à débat et n'a d'ailleurs guère été discutée a posteriori. Outre le fait d'avoir servi de tests pour des opérations futures, il est toutefois incontestable qu'elles ont permis d'accroître la visibilité de l'UE en tant qu'actrice sur la scène internationale.

### 1.3 Idéologie : États en déliquescence et approche globale de la sécurité

Comme déjà indiqué, la notion d'« État en déliquescence » occupe une place centrale dans la stratégie européenne de sécurité de 2003. C'était tout à fait dans l'air du temps. Bien que le terme ait été créé au cours de la décennie précédente et utilisé pour décrire un problème de politique de développement, c'est l'administration Bush qui l'a mis à l'agenda de la politique de sécurité dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001. C'est au cœur de la stratégie de sécurité nationale des États-Unis publiée en 2002, que l'on trouve ainsi la phrase emblématique suivante : « À présent, l'Amérique est menacée moins par des états conquérants que par des états en faillite ». Dans l'introduction de sa Stratégie de sécurité nationale, le président américain de l'époque, Bush, déclare que « des États faibles, tel que l'Afghanistan, peuvent représenter un danger aussi grand pour nos intérêts nationaux que les États forts... [L]a pauvreté, la faiblesse des institutions et la corruption peuvent rendre des États faibles vulnérables à l'égard des réseaux terroristes et des cartels de la drogue à l'intérieur de leurs frontières ». <sup>5</sup> L'année suivante, la Stratégie européenne de sécurité a avancé des arguments très similaires : « La mauvaise gestion des affaires publiques - la corruption, l'abus de pouvoir, la faiblesse des institutions et le non-respect de l'obligation de rendre des comptes - et les conflits civils rongent les États de l'intérieur. » C'est là que peuvent se développer de nombreuses menaces, notamment le terrorisme et le crime



Le personnel militaire européen en Afrique. Pour un peu, on les confondrait avec des Martiens, tant ils apparaissent étranges.

organisé, la prolifération des armes de destruction massive et la migration, dont les conséquences pourraient être dramatiques y compris pour l'UE. C'est pourquoi « c'est à l'étranger que se situera souvent la première ligne de défense. » En outre, « [n]otre tâche doit être de promouvoir, à l'Est de l'Union européenne et aux frontières du bassin méditerranéen, un ensemble de pays bien gouvernés avec lesquels nous pourrions avoir des relations étroites, fondées sur la coopération. » En même temps, il est constaté que « [c]ontrairement à la menace massive et visible du temps de la guerre froide, aucune des nouvelles menaces n'est purement militaire et ne peut être contrée par des moyens purement militaires » : « À chacune il faut opposer une combinaison de moyens d'action. » <sup>6</sup>

Ce récit de la déliquescence de l'État, promu par un gouvernement américain néo-conservateur composé de partisans de la ligne dure, a largement dominé le débat transatlantique sur la politique de sécurité et les relations internationales dans les années qui ont suivi, soutenu par des subventions gouvernementales et des fonds de recherche, même s'il a parfois été noté que sa base empirique n'était pas des plus rigoureuses et que les concepts utilisés restaient généralement vagues. Implicitement, ses artisans ont érigé le modèle de gouvernance européen sur un piédestal en déclarant toute forme déviante de domination étatique porteuse de menaces et, en fin de compte, source et justification d'interventions (y compris militaires). Par ailleurs, on s'est rarement posé la question de savoir s'il s'agissait réellement d'un processus inédit avec une tendance claire (comme le suggèrent justement les stratégies de sécurité) ou si, d'un point de vue global et historique, l'État westphalien de type européen ne représentait pas plutôt un cas exceptionnel, mais qui revendiquait désormais le statut de norme mondiale. En résumé, on pourrait décrire le narratif de la déliquescence de l'État comme une nouvelle forme de colonialisme, par laquelle les (anciennes) métropoles qualifient surtout les anciennes colonies de déficitaires pour en déduire une autori-

sation d'agir, voire une invitation à les transformer dans le sens d'une « bonne gouvernance », conformément à ce que préconisait explicitement la SES « à l'Est de l'Union européenne et aux frontières du bassin méditerranéen ».

L'approche globale de la sécurité y était étroitement liée et servait de ligne directrice dans la gestion des États en déliquescence. Dans ses différentes définitions et manifestations, elle décrit l'utilisation conjointe et coordonnée d'instruments civils et militaires, de politique étrangère et souvent aussi intérieure, à l'égard d'États tiers. En effet, les interventions dans les États défailants ne visent pas à maîtriser militairement une armée ennemie, mais à transformer durablement et fondamentalement les appareils du pouvoir en place. Les réformes des forces armées, de la police et de la justice (appelées « réformes du secteur de la sécurité », RSS) sont donc au cœur du processus. Afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme, l'immigration, la contrebande, le trafic de drogue, etc., ces forces doivent être mieux formées, équipées de manière plus moderne, plus mobiles et plus présentes sur l'ensemble du territoire, ce qui nécessite presque toujours, outre des coûts d'acquisition, d'infrastructure et de fonctionnement élevés, une augmentation massive des effectifs. Si la souveraineté des États concernés est formellement respectée dans ce processus, au moins quelques-uns des objectifs poursuivis vont à l'encontre des intérêts de la population en général (lutte contre la migration) ou du moins de certaines élites économiques et politiques. Les réformes du secteur de la sécurité recèlent donc un potentiel considérable de division sociale et d'aliénation entre la population et le gouvernement, qui semble agir en tant que représentant d'intérêts étrangers, par exemple lorsqu'il légifère contre le commerce transfrontalier (contrebande) et construit des prisons financées par l'UE pour ceux qui continuent à dépendre de ces modèles de subsistance. Il en va de même pour la mise en place de procureurs et de services de police spécialisés dans la lutte contre le terrorisme, qui ciblent souvent, du moins en apparence, des groupes de population spécifiques.

Il faut garder à l'esprit que ces interventions ou RSS ont lieu, presque par définition, dans des États ayant un faible produit intérieur et qui perçoivent peu d'impôts. Si, à court ou moyen terme, les coûts massifs de l'appareil de sécurité peuvent être partiellement pris en charge par les États ou alliances qui interviennent, il n'empêche que leurs effets négatifs sur les autres postes budgétaires des États concernés se font généralement sentir dès leur phase de mise en œuvre initiale. Toutefois, à long terme, le fait que leurs forces armées et leurs forces de police soient financées (formées, équipées et encadrées) par des pays tiers pose problème pour la légitimité des gouvernements locaux et est difficile à justifier auprès des pays donateurs. En théorie, la conviction que « [l]a sécurité est une condition nécessaire du développement. », professée dans l'ESS, offre une solution à ce problème et conduit à la maxime d'action de la RSS, « développer la sécurité ». Selon ce principe, une fois la sécurité établie avec le soutien de la communauté internationale (grâce au développement de l'appareil de sécurité), elle se verrait suivie d'un essor économique qui, à moyen terme, permettrait à l'État de financer et d'entretenir lui-même l'appareil de sécurité. Dans la pratique, le risque est plutôt que les agences de sécurité hypertrophiées et sous-financées puissent facilement devenir un fardeau, voire un danger, pour peu que les donateurs internationaux s'en désintéressent et préfèrent désormais « développer la sécurité » dans d'autres pays. Les projections plutôt théoriques sur la prospérité future donnent au moins une idée des opportunités de développement et d'investissement qu'entrevoient les États intervenants à l'horizon (certainement aussi pour leurs industries nationales), une fois que les pays tiers auront été réformés conformément à leurs idées et se seront transformés en « bonne gouvernance ».

Quant au cas spécifique des États de la région du Sahel, il faudrait toutefois se demander, ne serait-ce qu'en raison de la géographie et de différents indicateurs tels que la taille de la population, le PIB, l'infrastructure, la surface agricole utile, etc., dans quelle mesure il est plausible de réaliser un revenu par habitant et des recettes de l'État suffisants pour garantir la présence de forces de sécurité étatiques sur l'ensemble du territoire selon le modèle et les idées des États européens. D'un point de vue historique, on peut en tout cas constater que, notamment dans les États postcoloniaux dotés de grandes provinces peu développées et peu peuplées, des formes intermédiaires de gouvernance avec des dispositifs de sécurité décentralisés se sont développées en lieu et place d'un État centralisé. De ce fait, certains problèmes dans la région du Sahel et ailleurs pourraient s'expliquer conceptuellement par l'incompatibilité des conceptions européennes de l'État avec les pratiques étatiques postcoloniales.

### 1.4 Intérêts I : lutte contre la contrebande, la migration et le terrorisme

Dans les années 1990, les États européens n'ont guère cherché à élaborer ou poursuivre des stratégies à l'échelle suprarégionale (ou ne serait-ce que transnationale) vis-à-vis des États africains, exception faite, bien sûr, de la France et du Royaume Uni. S'il existait bel et bien des rapports de longue date avec des États africains individuels en matière de formation militaire, d'aide humanitaire, de transfert de technologie, d'« aide

au développement » et d'exploitation des ressources, ces liens n'étaient guère marqués par une coordination ou des objectifs de transformation plus soutenus. Dans la mesure où les gouvernements européens s'intéressaient au continent africain, ils le faisaient généralement sur la base d'indices de démocratisation ou de développement économique pour évaluer les pays les uns par rapport aux autres afin d'identifier les élèves modèles méritant un soutien plus poussé. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, le Ghana, mais aussi le Sénégal et le Mali ont souvent été crédités d'un développement exemplaire.

Le renouveau d'intérêt international pour la région du Sahel fut le résultat de la Pan-Sahel Initiative (PSI), lancée par les États-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, plus précisément en novembre 2002, pour intensifier la coopération en matière de renseignement et la formation des forces spéciales locales en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad. Si le désastre somalien en 1993 avait sonné l'heure d'un premier désengagement militaire important des États-Unis du continent africain, La PSI marque non seulement un revirement de tendance, mais constitue en outre une étape charnière dans la mesure où, pour la première fois, l'on s'attache à redéfinir une sous-région au sein de l'Afrique de l'Ouest à travers un phénomène transfrontalier susceptible de constituer une menace pour la sécurité nationale des États-Unis. Dans la lignée de la stratégie de sécurité nationale, elle était centrée sur la crainte que des réseaux terroristes et islamistes puissent se répandre et s'installer dans les États faibles de la région. Auparavant, le terrorisme islamiste (à l'exception de l'Algérie) n'avait pratiquement pas joué de rôle sur le continent africain et dans les documents stratégiques occidentaux. Même les documents stratégiques et les politiques européennes pour le continent africain qui ont vu le jour par la suite n'ont abordé ce phénomène que plus tard et, au départ, non sans une certaine réticence.

C'est au milieu des années 2000 que furent identifiés les premiers groupes terroristes dans la région du Sahel et les autorités américaines tentèrent obstinément de les relier au trafic de drogue. Le thème du trafic de drogue vers l'Europe via l'Afrique de l'Ouest fut rapidement repris par des groupes de réflexion et des documents stratégiques européens et traduit en pratiques de politique étrangère. Un exemple en est la mission hybride (non mentionnée ci-avant) de l'UE en Guinée-Bissau, qui tenta en 2008, avec un contingent de troupes très limité (21 personnes), de réformer l'appareil militaire et policier de cet État côtier au sud-ouest de l'Afrique occidentale et de l'orienter vers la lutte contre le trafic de drogue. Cette mission était essentiellement motivée par la crainte que la Guinée-Bissau ne devienne, en raison de sa corruption, un centre de transbordement de la cocaïne d'Amérique du Sud vers l'Europe, générant ainsi d'énormes revenus dans les pays de transit d'Afrique de l'Ouest et favorisant la propagation de la corrup-

tion et du crime organisé. La mission prit fin prématurément en 2010,<sup>7</sup> après avoir été confrontée sur le terrain, en l'espace de quelques mois, à une série d'assassinats politiques au plus haut niveau (président et chef d'état-major des armées), à des mutineries et à des tentatives de putsch.

Durant cette période, le thème de la migration avait déjà relégué le trafic de drogue au second plan dans la perception européenne de la région. Avec l'unification de la politique des visas et la création de l'« espace de liberté, de sécurité et de justice » en tant que troisième pilier de l'UE (traité d'Amsterdam, 1997), de nombreuses voies d'entrée dans l'UE furent criminalisées et l'immigration clandestine était désormais perçue comme un problème, qui concernait principalement les frontières extérieures méridionales. Au cours des années suivantes, cette perception s'est déplacée de plus en plus vers les pays de transit. La création de Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, en 2004, a joué un rôle crucial dans ce processus. Outre la coordination des États membres de l'UE pour la « protection des frontières extérieures », celle-ci a misé dès le début sur la coopération avec les États d'origine et de transit, conformément à son concept de « gestion intégrée des frontières » (Integrated Border Management, IBM). La négociation d'« accords de réadmission » et de compensations pour l'« accueil » des réfugiés est devenue un pilier central de la politique étrangère de l'UE et de ses

États membres. Ils ont fourni des équipements de police et de protection des frontières aux pays voisins et de transit qui, en contrepartie, se sont engagés à empêcher les migrants de partir vers l'UE et à autoriser les expulsions de leurs propres citoyens et de ressortissants de pays tiers. Comme cela va à l'encontre des intérêts des populations concernées, on peut supposer que cette politique est, dans une certaine mesure, en contradiction avec les objectifs proclamés de démocratisation et qu'elle pourrait plutôt avoir contribué à exacerber les tendances autoritaires dans les États nord-africains.

Outre le renforcement des moyens techniques et humains aux frontières extérieures et dans les pays de transit, la « gestion des flux migratoires » constitue dès le départ un objectif explicite et central de la politique extérieure et intérieure de l'UE. A cette fin, le Parlement européen et le Conseil lancèrent en 2004 un « programme d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile » (AENEAS), doté de 250 millions d'euros jusqu'à la fin 2008. Outre des mesures concrètes visant à aider les pays tiers à « assurer, à toutes les étapes, une gestion plus efficace des flux migratoires », ce programme prévoyait des « études de faisabilité » et des « études générales ». Il s'agissait notamment de « l'instauration de systèmes de collecte des données ; l'observation et l'analyse des phénomènes migratoires ; l'identification des causes profondes des mouvements migratoires et la définition des mesures visant à les traiter ».<sup>8</sup> On a donc

produit un savoir qui assimile la migration de personnes vers des pays tiers, jusqu'alors le plus souvent légale, à la préparation à une entrée illégale et qui crée une pression sur les pays de transit pour qu'ils fassent quelque chose. Dans les opinions publiques européennes, les représentations de la fuite et de la migration en tant qu'acte clandestin et individuel (et parfois, notamment en 2006 à Ceuta, en tant qu'« invasion » collective aux conséquences mortelles) visant à franchir une frontière extérieure délimitée ont progressivement été remplacées par une réflexion basée sur la notion de flux dont le contrôle nécessiterait des mesures qui s'étendraient bien au-delà du territoire de l'UE. Par le passé, Frontex a souvent publié des cartes sillonnées de lignes d'épaisseur variable, montrant différentes « routes migratoires » à travers la partie septentrionale du continent africain, et dont l'usage s'est généralisé jusque dans différentes disciplines académiques. La liste des projets financés par AENEAS s'articule également autour de cinq « routes », parmi lesquelles la « route africaine et méditerranéenne » apparaît clairement comme une priorité, avec 50 des 117 projets financés. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le terme « Sahel » n'y figurait pas encore, ce qui serait certainement différent aujourd'hui, mais que la discussion était plutôt centrée sur le terme « Afrique de l'Ouest ». Les États principaux que l'on a tendance à regrouper aujourd'hui sous cette région (Mauritanie, Mali et Niger) jouaient toutefois un rôle central, de même que les États côtiers limitrophes situés au nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye).<sup>9</sup>

Dans le cadre de ces programmes et des activités de Frontex, des relations de travail se sont développées entre les institutions et les agences européennes, les autorités des États membres et les autorités des pays tiers, notamment celles qui s'occupent des questions de « sécurité intérieure ». Un aperçu en la matière est donné par le rapport classifié d'une « mission technique sur la migration illégale » en Libye fin 2004, publié par l'ONG Statewatch avec photo de groupe, liste des participants et calendrier. Selon ce document, 14 représentants d'États membres, sous la direction de la Commission européenne, ont

visité pendant huit jours, en compagnie de fonctionnaires libyens, différentes autorités et sections frontalières et se sont fait informer sur place par des politiciens de haut rang et des représentants des autorités sur les itinéraires et la composition des migrants, les points de vue, les plans et les déficits des autorités locales ainsi que les possibilités de soutien.<sup>10</sup> Les années suivantes, Frontex et la Commission européenne ont organisé des visites de délégations similaires dans d'autres États de la région, à la différence près que la composition des délégations a sans doute évolué en faveur de l'appareil croissant des institutions européennes.

En 2009 et 2010, parallèlement à la mise en place du nouveau Service européen pour l'action extérieure (voir I.1.), des missions d'enquête conjointes furent menées en Mauritanie, au Mali et au Niger, dont les résultats ont été intégrés dans la première stratégie régionale du SEAE nouvellement créé, la « Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel » (ci-après dénommée « Stratégie pour le Sahel »), publiée début 2011.<sup>11</sup> Celle-ci met également l'accent sur les « capacités opérationnelles et stratégiques [...] insuffisantes dans les domaines plus généraux de la sécurité, du maintien de l'ordre et du système judiciaire (forces armées, police, justice, gestion des frontières, douanes) dans son analyse des problèmes et postule d'emblée qu'« il est indispensable d'aider les pays de la région à assurer leur sécurité pour permettre la croissance de leurs économies et une réduction de la pauvreté ». Elle se montre ici tout à fait optimiste, estimant que d'ici cinq à dix ans, la sécurité, la stabilité, la bonne gouvernance, etc. pourraient être suffisamment renforcées sur place « afin que la région du Sahel puisse prospérer et ne plus servir de refuge potentiel aux activistes d'AQMI [Al-Qaïda au Maghreb islamique] et aux réseaux criminels ».

Le fait que cela serait également dans l'intérêt de l'Europe apparaît clairement ailleurs, où l'interruption des flux indésirables et la sécurisation du commerce souhaité jouent un rôle central : La priorité est de « réduire et endiguer le trafic de

Latvijas armija, flickr.com, (CC BY-NC-ND) 2.0)



stupéfiants et toute autre forme de trafic à destination de l'Europe » ainsi que de « mettre en place des échanges commerciaux licites et doter la région de moyens de communication (routes, oléoducs et gazoducs) traversant le Sahel du nord au sud et d'est en ouest, protéger les intérêts économiques existants et enfin jeter les bases nécessaires à des échanges commerciaux et à des investissements de l'UE ».

Le terrorisme tient encore une place ambivalente dans la stratégie pour le Sahel de 2011. Dans les considérations préliminaires à l'égard des « problèmes » sur le terrain, il est question, outre de l'extrême pauvreté, du changement climatique, de la famine et de la corruption, plutôt de manière marginale de « menaces que le terrorisme fait peser sur la sécurité ». Toutefois, AQMI, à l'époque le seul groupe terroriste significatif sur place, est mentionné à plusieurs endroits, notamment en rapport avec sa capacité potentielle à « perpétrer [des attentats] sur le territoire de l'UE » et sa tendance présumée à « cible[r] des intérêts occidentaux » sur place, « dissuadant ainsi les investisseurs d'engager des fonds dans la région ». En effet, AQMI n'avait pas commis d'attentats auparavant, mais avait plutôt retenu des ressortissants occidentaux contre des demandes de rançon et avait par la suite tué à plusieurs reprises des membres d'entreprises occidentales. Malgré cela, on peut constater que la stratégie de l'UE pour le Sahel de 2011 n'accorde pas une place centrale à la lutte contre le terrorisme, surtout si on la compare aux stratégies de sécurité des États-Unis à la même époque. Le fait terroriste est plutôt perçu comme l'un des nombreux symptômes de la déliquescence de l'Etat, qui pourrait avoir tendance à se résoudre de lui-même avec les réformes requises du secteur de la sécurité et la relance économique espérée par la suite. Ce discours a changé en partie avec l'augmentation massive de la diversité, des activités et du niveau de violence des groupes terroristes, bien qu'à la mi-2022, la lutte contre le terrorisme n'occupe toujours pas une place centrale dans les approches de l'UE, mais reste plutôt secondaire par rapport à la lutte contre l'immigration illégale.

### 1.5 Intérêts II : énergie et ressources (pour la transition énergétique)

La région du Sahel regorge de matières premières diverses, dont l'uranium, que la France exploite dans le nord du Niger depuis le début des années 1970. La plus grande mine de la région se situe près de la ville isolée d'Arlit, construite à la fin des années 1960 quasiment au milieu du désert pour permettre l'extraction de l'uranium et qui se développe depuis en fonction des fluctuations cycliques de ce produit. Plusieurs sites de l'armée et de la gendarmerie sont situés à proximité immédiate de la ville et de la mine, et des forces françaises sont périodiquement stationnées sur le site de la société minière française elle-même. Depuis au moins 2015, les forces américaines maintiennent également une base et un petit aéroport à proximité de la mine. Des forces françaises et américaines sont également présentes à Agadez, la capitale de la province éponyme, d'où part la principale route vers Arlit, où ces dernières disposent également d'une base de drones. Dans l'ensemble, il s'agit d'une région hautement surveillée et militarisée, d'où peu d'informations filtrent vers l'extérieur. Il est difficile de répondre à la question de savoir si ce sont en réalité la France, les États-

Unis ou les autorités nigériennes qui « mènent le jeu » dans la région. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'exploitation de l'uranium et la présence des forces françaises qui y est liée constituent l'un des leitmotifs, voire le thème central, de la relation entre la France et son ancienne colonie, et que depuis des décennies, les membres des Touaregs, en premier lieu, perçoivent les mines d'uranium comme une violation de leur autonomie. Les impacts environnementaux et sanitaires de l'extraction de l'uranium, ainsi que les difficultés de les évaluer sur le terrain, sont décrites dans une étude réalisée en 2010 par Greenpeace et intitulée « Abandonnés dans la poussière ».<sup>12</sup> La dernière attaque majeure contre la mine eut lieu en mai 2013, par le nouveau groupe MUJAO, lorsque celui-ci attaqua simultanément la mine d'Arlit et la base française d'Agadez.

Le potentiel uranifère du Niger est souvent cité, le plus souvent par des voix critiques (sauf exceptions),<sup>13</sup> comme une motivation centrale de la France pour le maintien de sa présence militaire. Il a souvent été objecté que la production locale était en baisse et que la France s'appuyait entre autres sur des contrats d'approvisionnement de long terme avec le Kazakhstan pour son uranium. Cette argumentation méconnaît toutefois le caractère hautement stratégique de la dépendance de la France à l'égard de cette matière première, non seulement pour son approvisionnement en électricité, qui repose à plus de 70% sur l'énergie nucléaire (env. 9 700t d'uranium/an)<sup>14</sup>, mais aussi pour son statut de puissance nucléaire. S'il est vrai que la France pourrait actuellement s'appuyer sur le Kazakhstan (un allié traditionnel de la Russie) et le Canada pour son approvisionnement et ne serait pas nécessairement dépendante de l'uranium du Niger, cela ne change rien à son intérêt stratégique de s'assurer, à long terme, un accès direct à sa « propre part du gâteau ». La forte pression sur les chaînes mondiales d'approvisionnement résultant de la guerre en Ukraine suffit à démontrer l'importance de cette préoccupation. Par ailleurs, on soupçonne également la présence d'uranium au Mali, mais celui-ci n'a pas été exploité jusqu'à présent.

A la fin des années 2000, des entreprises et des sociétés de capitaux allemandes ont toutefois mis en avant le potentiel de la région pour la production d'énergies renouvelables et, sous le nom de "Desertec", ont encouragé des initiatives de la société civile et créé leur propre consortium afin de promouvoir la construction d'installations éoliennes et solaires thermiques entre la côte ouest de l'Afrique et la côte est de la péninsule arabique et d'obtenir un soutien politique et financier à cet effet. La Deutsche Bank, Münchner Rück (anciennement : Allianz), Siemens, RWE et E.ON, des acteurs politiques très influents en Allemagne, ont participé à ce projet. L'idée promue par le grand capital et les instituts de recherche allemands tels que le Centre allemand pour l'aéronautique et l'astronautique consistait à relier les centrales électriques sur place entre elles ainsi qu'au continent eurasiatique et à produire ainsi à terme jusqu'à 25% des besoins en électricité de l'Europe à partir de « l'électricité des déserts ». La situation politique complexe et la situation sécuritaire dans les pays et régions concernés n'a quasiment pas été abordée dans les publications de ces acteurs à ce sujet. Si l'idée d'interconnecter les réseaux des différents sites à l'échelle du continent et d'approvisionner l'Europe par câble s'est bien vite révélée chimérique, du moins à l'échelle

envisagée, les entreprises concernées ont tout à fait pu profiter du soutien politique pour ouvrir de nouveaux débouchés pour les centrales électriques, les éléments de centrales et les réseaux électriques en vue d'un approvisionnement à plus petite échelle dans la région.

Il n'a cependant pas fallu attendre longtemps pour que l'idée d'approvisionner l'Europe en électricité du désert réapparaisse sur l'agenda politique, cette fois-ci sous l'appellation de « hydrogène vert ». C'est l'Allemagne, en premier lieu, qui a misé sur ce vecteur énergétique pour atteindre ses objectifs de transition énergétique et de décarbonisation. Dans le cadre de sa stratégie nationale pour l'hydrogène, de vastes programmes de financement ont été lancés pour financer le passage au gaz naturel, puis à l'hydrogène, des industries dites énergivores telles que la métallurgie et la chimie. Parallèlement, le gouvernement allemand a chargé des instituts de recherche d'élaborer des plans pour la production d'hydrogène à partir d'énergies renouvelables sur le continent africain. L'un de ces exemples est le projet H2 ATLAS-AFRICA du Centre de recherche de Juliers, avec une carte de la grande région indiquant les coûts supposés par kilogramme d'hydrogène pour tous les États de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina Faso.<sup>15</sup>

Jusqu'à présent, le principal produit d'exportation du Mali est l'or, qui représente environ un cinquième des recettes de l'État et dont dépendraient les revenus de quelque 2 millions

de personnes, soit environ 10 % de la population. En outre, de grandes quantités de lithium ont été découvertes, dont l'exploitation à grande échelle se prépare depuis des années. Ainsi, en août 2021, malgré les turbulences politiques, la société minière australienne Firefinch, qui exploite déjà de l'or au Mali, et le producteur de lithium chinois Ganfeng ont conclu un contrat pour la mise en œuvre du Goulamina Lithium Project. Une mine de lithium géante doit être construite sur 100 km<sup>2</sup> à environ 120 km au sud de la capitale Bamako. Les quantités d'eau nécessaires proviendront du lac Sélingué tout proche, un lac de barrage sur l'affluent du Niger Sankarani, qui alimente actuellement une grande partie du pays en eau. Le lithium devrait être transporté par camion à travers la Côte d'Ivoire jusqu'à la ville portuaire d'Abidjan, située à environ 800 km à vol d'oiseau au sud, d'où il sera expédié pour être transformé, probablement en Chine. Parmi ses principaux clients, Gangfeng cite notamment Tesla, Samsung, Panasonic, VW et BMW. Le lithium est une matière première essentielle, nécessaire en grandes quantités pour le passage à la mobilité électrique et dont la demande augmente depuis des années déjà. Outre le lithium et l'or, on soupçonne également la présence au Mali de grandes quantités de manganèse et de bauxite, dont la consommation devrait augmenter dans le cadre de la numérisation et de la mobilité électrique. En clair, le « tournant énergétique » en Europe, tel qu'il est conçu actuellement et qui doit générer de la croissance, ne peut guère être réalisé sans hydrogène vert et matières premières provenant de la région du Sahel.

DESERTEC Foundation, Wikipedia, (CC BY-SA 2.5)



## II. L'approche globale au Mali

### II.1 2011-2012 : la guerre en Libye et l'effondrement du Mali

À u début de l'année 2011, alors que l'Allemagne était à propager les plans du projet DESERTEC (voir I.5.) et que le Service européen pour l'action extérieure nouvellement créé (voir I.1.) mettait les dernières touches à une première stratégie régionale avec sa stratégie pour le Sahel, une série de soulèvements, qui entrèrent dans l'histoire sous le nom de « Printemps arabe », se déroulaient depuis l'Afrique du Nord dans une grande partie du monde arabophone (à noter que ces mouvements de protestation ont également trouvé des émules dans de nombreux États africains qui n'étaient pas principalement arabes). La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont profité du soulèvement en Libye, qui avait tôt pris un caractère militaire et islamiste, pour renverser le régime du « Guide de la révolution » Kadhafi par une intervention militaire rapidement placée sous la direction de l'OTAN. La Libye était alors le pays africain le plus prospère et une puissance régionale en Afrique du Nord et au Sahel. Kadhafi était anti-impérialiste, partisan du panarabisme et du panafricanisme. Pendant des années, il a signalé à différentes reprises sa volonté de limiter l'émigration des migrants vers l'Europe, mais il a posé des conditions et s'est prononcé en principe pour l'ouverture des frontières, du moins entre les États africains, en particulier dans le Sahara. Il a en outre entretenu un vaste réseau entre les gouvernements, les groupes armés et les groupes politiques influents, du moins dans la moitié nord de l'Afrique, et est régulièrement intervenu dans des conflits en tant que médiateur, notamment dans le but de repousser l'influence occidentale. Il était prévisible que le démantèlement de son système remettrait fondamentalement en question les rapports de force dans la région et la déstabiliserait ainsi durablement.

La France, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, a été la force motrice derrière les frappes aériennes contre la Libye. La base formelle était la résolution 1973 de l'ONU du 17 mars 2011, qui désignait l'Union africaine comme facilitateur et

appelait à un cessez-le-feu immédiat, mais qui en même temps - sur l'insistance de la France et des États-Unis - permettait la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne et autorisait les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population civile. Ce dernier point fut aussitôt interprété publiquement par les pays de l'OTAN et certains membres du Conseil de coopération du Golfe dans le sens d'une légitimation pour écraser le régime en place et les troupes régulières du pays et pour apporter du soutien militaire aux insurgés. Le 19 mars 2011, alors que de nombreux chefs d'État et de gouvernement de haut rang, en particulier de l'OTAN et de ses alliés, mais aussi de hauts représentants de l'ONU, participaient à un sommet sur la situation en Libye à Paris à l'invitation de M. Sarkozy, ce dernier a annoncé que son armée de l'air avait commencé à mener des attaques contre l'armée libyenne. Les frappes aériennes lancées depuis la France ont été accompagnées le jour même par des missiles de croisière lancés par les États-Unis depuis des navires en Méditerranée contre les défenses aériennes libyennes. Le même jour, plusieurs pays de l'OTAN se sont engagés à participer à l'attaque.

Le 25 mars, l'OTAN prit officiellement le commandement de l'intervention, désormais appelée Opération Unified Protector, que l'on pourrait à bon droit qualifier de guerre d'agression.

Selon l'OTAN, jusqu'à la fin officielle de l'intervention le 31 octobre 2011, près de 20 000 sorties aériennes et plus de 7 500 frappes aériennes ont été effectuées, permettant aux insurgés de gagner rapidement du terrain en quelques semaines. Les rapports confirmés sur les victimes parmi la population civile, l'armée libyenne et les

insurgés n'ont guère figuré dans les reportages occidentaux, et aucun chiffre fiable n'est disponible à ce jour. Puisque les attaques étaient principalement menées depuis les bases de l'OTAN en Europe du Sud et en Méditerranée ainsi que depuis les unités navales qui y sont stationnées, les dépenses logistiques sont restées limitées. A la mi-avril, les États-Unis ont toutefois signalé que les alliés européens seraient bientôt à court de munitions sans livraisons supplémentaires de leur part. L'engagement de troupes au sol avait été explicitement

À gauche : Un bâtiment touché par une frappe aérienne de l'OTAN

À droite : Photos des personnes tuées sur le site d'une frappe aérienne de l'OTAN.

Attia al-Juwaili, flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)



**Lorsque l'intervention a officiellement pris fin le 31 octobre 2011, l'OTAN a déclaré avoir effectué plus de 20 000 sorties aériennes et mené plus de 7 500 frappes aériennes.**

exclu dans la résolution 1973 de l'ONU et n'a eu lieu qu'à petite échelle sous la forme de forces spéciales, principalement britanniques, chargées de l'acquisition de cibles et du soutien des insurgés. Le 20 août 2011, un convoi de véhicules dans lequel se trouvait le chef d'État en exercice fut attaqué par les forces aériennes de l'OTAN : Kadhafi tomba entre les mains des insurgés, fut brutalisé et tué sur place.

Avec la guerre civile et l'intervention de l'OTAN en Libye, de grandes quantités d'armes ont été libérées dans la région. Une partie d'entre elles avait été distribuée à partir des dépôts libyens dans le cadre de l'armement populaire, d'autres avaient été capturées par les insurgés. Dans le même temps, les pays de l'OTAN et du Golfe ont livré - dans le but officiel de protéger la population civile - de grandes quantités d'armes légères et de munitions par avion, par bateau ou les ont même parachutées sur le pays.<sup>16</sup> Aujourd'hui encore, différentes milices s'affrontent en Libye avec ces armes et sont approvisionnées par des États européens, différents États du Golfe, la Turquie et la Russie. Cependant, une part considérable des armes a également été acheminée par voie terrestre vers d'autres pays africains, notamment le Niger et le Mali. De nombreux Touaregs originaires de ces pays ayant servi dans l'armée libyenne avant et pendant la guerre (mais ont parfois aussi rejoint les insurgés) sont ensuite retournés ou ont fui au Niger et au Mali avec leurs armes et leur équipement. Au Mali, cela s'est produit à un moment particulièrement critique, puisque le gouvernement d'Amadou Toumani Touré, alors en place dans le sud, a commencé en 2010 à renforcer sa présence dans le nord - ce qui a été en partie considéré par les Touaregs qui y vivent comme une atteinte à leur autonomie, voire une violation des différents accords conclus après les révoltes des années 1990.<sup>17</sup> Les efforts en ce sens ont également été soutenus par l'UE et ont été soupçonnés de restreindre la liberté de mouvement et les modèles économiques de la population du nord. Après la chute du régime de Kadhafi, qui était le garant de cette grande liberté de mouvement tout en étant la force protectrice des

différentes factions touarègues, celles-ci se sont retrouvées le dos au mur.

C'est dans ces conditions que le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) s'est constitué fin 2011 avant d'entamer une rébellion en janvier 2012 visant à imposer l'indépendance du nord du pays. Pour ce faire, il a attaqué à plusieurs reprises des sites de l'armée malienne et l'a en grande partie chassée du nord. Les succès rapides s'expliquent en partie par le fait que le MNLA a conclu des alliances temporaires avec des forces djihadistes, leur permettant de gagner rapidement du pouvoir et de prendre le pas sur le MNLA dans le contrôle de la vie publique. Alors que dans le nord du pays, les islamistes armés ont pris le relais, une mutinerie dans la ville de garnison de Kati s'est transformée en véritable putsch à partir du 21 mars 2012, au cours duquel le palais présidentiel de Bamako fut encerclé, plusieurs ministres arrêtés et le président en exercice Amadou Toumani Touré contraint de prendre la fuite, un mois avant les élections prévues. La raison de la mutinerie était la réaction du gouvernement, jugée trop indécise par les soldats, à l'insurrection du nord, au cours de laquelle de nombreux soldats maliens étaient tombés parce qu'ils n'étaient pas suffisamment équipés pour combattre les rebelles.

Avec le coup d'État, la crise s'est considérablement aggravée en peu de temps. Alors que l'État avait déjà perdu tout contrôle dans le nord, on ne savait plus qui le dirigeait et qui devait le diriger dans le sud. Le président en exercice s'était

enfui et avait officiellement démissionné trois semaines plus tard, mais certaines factions de l'armée restaient hostiles aux putschistes. Ces derniers ont certes approuvé la nomination du président du Parlement en tant que président intérimaire du Mali, mais celui-ci fut tabassé en mai 2012 par des partisans des putschistes dans l'enceinte du palais présidentiel, puis évacué par avion vers la France pour y recevoir des soins. Suite au coup d'État dans le sud, les forces qui préconisaient une action militaire déterminée dans le nord et qui espéraient obtenir des succès rapides grâce à un soutien militaire international avaient pris le dessus. Même si la France et l'UE auraient en principe été prêtes à intervenir, ce soutien international s'est avéré difficile à mettre en place, notamment en raison de la situation confuse à Bamako. En tout état de cause, les espoirs d'une solution militaire rapide aux problèmes dans le nord relevaient moins d'un réalisme terre à terre que d'une véritable frénésie nationale, du moins pour une partie de la population.

Le MNLA sut exploiter les troubles dans le sud pour proclamer officiellement l'indépendance de l'Azawad, tout en continuant à perdre de l'influence au profit des islamistes. A Bamako, le président de transition Dioncounda Traoré, soutenu par la communauté internationale, parvint à s'imposer de plus en plus, mais les décisions essentielles furent prises à l'étranger. En décembre 2012, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution préparée par la France, les États-Unis et d'autres pays pour mandater une mission militaire sous la direction de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), mais sa préparation prit beaucoup de temps. Puis, le 11 janvier 2013, à la demande du président malien de transition, la France a lancé une intervention militaire de grande envergure, déployant des troupes de la CEDEAO dans le pays avec un soutien logistique occidental. C'est dans ce contexte que se sont ensuite tenues des élections qui, sans surprise, furent remportées par Ibrahim Boubacar Keita, un représentant de l'ancienne élite politique entretenant de bonnes relations avec la France.

## II.2 2013 : L'intervention française Serval

L'intervention française de début 2013, désignée par le nom d'opération Serval, peut être considérée comme l'une des opérations militaires occidentales les plus efficaces des dernières décennies, du moins si l'on en juge par ses résultats à court terme. Si bien qu'en 2014, la RAND Corporation, une organisation proche de l'armée américaine, a procédé à une évaluation de l'opération afin d'en tirer des enseignements pour les

### Les victimes civiles n'ont guère été prises en compte et n'ont quasiment pas joué de rôle dans les reportages, qui se sont concentrés sur les succès de la France et de ses alliés locaux.

futures « opérations expéditionnaires » des forces terrestres.<sup>18</sup> L'avancée rapide, déterminée et risquée des troupes françaises au sol, qui n'aurait pas permis à l'adversaire de se réorganiser, de se fortifier ou de se dissimuler dans la population civile, est décrite comme un facteur essentiel du succès militaire. L'objectif était la victoire et non la stabilisation, ce qui a été perçu comme un changement bienvenu par la haute hiérarchie.

Deux autres conditions préalables à l'avancée rapide des troupes françaises étaient leur excellent « ancrage régional » et le soutien international, notamment en termes de logistique. Ainsi, la France entretenait déjà depuis des décennies des sites dans les États voisins du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, ainsi qu'au Tchad, situé à l'est. Presque simultanément à l'annonce de l'intervention par le président fran-

çais, des hélicoptères de combat français et des forces spéciales du Burkina Faso ont attaqué les islamistes dans le centre du Mali le 11 janvier, et dès le lendemain, un convoi de forces aéroportées et d'infanterie légère se mit en route en Côte d'Ivoire en direction du Mali. D'autres renforts sont arrivés du Sénégal ou ont été acheminés depuis la France vers Bamako par bateau via le Sénégal et par avion via la Côte d'Ivoire. Les troupes au sol ont reçu le soutien des avions de combat déjà stationnés au Tchad et d'autres chasseurs transférés rapidement par la France à Dakar.

Des troupes supplémentaires furent ensuite transportées prestement par avion depuis les États alliés de la région. La résolution de l'ONU de décembre de l'année précédente servit de légitimation (à peine remise en question) - quand bien même il était bien clair que ces forces étaient initialement engagées surtout sous commandement français. La logistique fut principalement prise en charge - de manière très coordonnée et avec une rapidité remarquable - par des alliés de la France au sein de l'UE et de l'OTAN. Selon la RAND Corporation, 75% de la logistique de l'opération Serval elle-même a été assurée par des alliés au cours des trois premières semaines et 30% du ravitaillement en vol. L'Allemagne, par exemple, a très rapidement mis en place un hub aérien à Dakar, qui a également été utilisé par d'autres pays de l'UE et de l'OTAN. C'est ainsi qu'en l'espace de quelques semaines, 4 000 forces françaises et 6 400 forces africaines alliées ont pu être acheminées au Mali - en s'appuyant sur la grande liberté de mouvement que la France avait imposée au profit de ses militaires dans ses anciennes colonies, même après leur indépendance. Des données de renseignement ont été fournies en grande quantité par les États-Unis, qui avaient déjà mis en place l'infrastructure nécessaire dans la région au cours des années précédentes, y compris plusieurs bases de drones (voir I.4.). Dans le cadre de l'avancée rapide de la France vers le nord, l'armée malienne s'est également réorganisée, du moins en partie, et des massacres de la population civile - en particulier contre des minorités soupçonnées de collaboration avec les islamistes - ont eu lieu dans le sillage de l'avancée française.

Le récit dominant pour justifier l'intervention française vise à faire croire que les islamistes étaient sur le point de conquérir la capitale Bamako après la prise de la ville de Konna au centre du Mali et que la France aurait décidé, à la demande du président (de transition) malien, d'intervenir à court terme, un peu à la manière d'un « sauveteur dans l'urgence ». La RAND Corporation suit également ce récit. Néanmoins, l'opération était de toute évidence bien préparée, puisque la RAND fait aussi remarquer qu'« une publication militaire française indique que la planification d'une éventualité dans la région remonte à 2009-2010 et que les exercices d'entraînement correspondants se sont déroulés en 2011 et 2012 ». D'autres sources proches de l'armée laissent entendre qu'une telle intervention aurait été préparée et attendue depuis des mois par les contingents français dans les pays voisins et que les décideurs politiques auraient finalement cédé à la pression du commandement militaire.

Il n'existe à ce jour pas de bilan fiable sur les victimes de l'intervention française. Les sources françaises évoquent généralement neuf soldats français tués. Le nombre d'« islamistes » tués varierait entre plusieurs centaines et plus d'un millier. Le nombre de victimes parmi les forces armées maliennes et les armées africaines alliées devrait également se compter par centaines. Les victimes civiles n'ont guère été recensées et presque totalement ignorées dans les reportages, qui se sont focalisés sur les succès de la France et de ses alliés locaux.

Les succès rapides furent suivis de difficultés dans les plaines. Les grandes villes du nord, Gao et Tombouctou, ont pu être conquises grâce à la puissance aérienne, mais de nombreux insurgés ont réussi à se cacher ou à se réorganiser dans le nord. Officiellement, l'opération Serval s'est terminée le 15 juillet 2013, après six mois. Du côté français, elle a été remplacée par l'opération Barkhane, dans le cadre de laquelle les contingents déjà présents depuis longtemps au Tchad et au

### ... un facteur essentiel du succès militaire a été l'avance rapide, déterminée et aussi risquée des troupes terrestres françaises, qui n'a pas permis à l'ennemi de se réorganiser, de mettre en place des défenses efficaces ou de se disperser parmi la population civile.

Burkina Faso ont été regroupés avec les unités françaises restantes au Mali, et le Niger et la Mauritanie ont été ajoutés à la zone d'intervention commune. Contrairement aux déploiements précédents, Barkhane était toutefois davantage placé sous le signe de la guerre contre le terrorisme - tandis que la stabilisation à long terme du Mali devait dorénavant être la tâche de la mission de l'ONU MINUSMA, à laquelle une grande partie des militaires précédemment amenés au Mali depuis d'autres pays africains étaient subordonnés.

## II.3 2013 et après : Barkhane, MINUSMA, EUTM, EUCAP

### ONU : MINUSMA

Le gros des troupes étrangères est présent depuis mi-2013 sous le mandat de la MINUSMA<sup>19</sup>. Depuis, le mandat de la mission de l'ONU fut constamment élargi, faisant passer le contingent entre 2013 à 2019 d'un peu plus de 6 000 à près de 15 000 hommes. Plus de la moitié des troupes qui la compose sont fournies par des forces armées africaines, pour certaines étroitement alliées à la France. Après avoir mis à contribution des moyens logistiques, les États européens ont rapidement mobilisé leurs capacités de commandement et de reconnaissance, et ont assumé, notamment à partir de 2016 sous la houlette de l'Allemagne, des tâches centrales à plus grande échelle. La même année, l'Allemagne récupérait le camp Castor jusque-là



MINUSMA/Gema Cortes, flickr.com, (CC BY-NC-SA 2.0)

dirigé par les Pays-Bas. Situé à proximité de l'aéroport de Gao, non loin d'un autre grand camp de la MINUSMA, il a fini par devenir le principal site des contingents européens au sein de la MINUSMA.

Bien que très visible dans différentes parties du Mali en raison de son importante logistique militaire, la MINUSMA ne s'engage pas dans des opérations offensives. Elle a plutôt mené des patrouilles et des exercices dans des zones relativement sécurisées. Néanmoins, elle est considérée comme la mission onusienne la plus périlleuse au monde, comptabilisant à la mi-2022 plus de 250 morts. Les premières années, la mission jouissait d'une bonne réputation auprès de la population, surtout en raison de ses activités civiles et diplomatiques, et ne semblait pas être une cible privilégiée des groupes djihadistes. Cependant, la situation sécuritaire se dégradant drastiquement à partir de 2016, la MINUSMA a fait l'objet de critiques croissantes sur le terrain, en raison même de sa visibilité et de sa passivité militaire, se faisant accuser de se préoccuper davantage de ses affaires et de sa sécurité que de la protection de la population.

### France : Barkhane

Les opérations offensives furent dès lors endossées par les forces françaises dans le cadre de l'opération Barkhane qui succéda en août 2014 à l'intervention française Serval. Tout en restant une opération antiterroriste et contre-insurrectionnelle menée principalement par des forces spéciales, elle a intégré les forces françaises déjà stationnées dans la région au Burkina Faso et au Tchad et dont la zone d'intervention a été étendue au G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad). Par là même, la France est parvenue à recentrer sa présence militaire postcoloniale en Afrique de l'Ouest sur la région du Sahel occidental tout en la réorientant vers la lutte antiterroriste. Enfin, avec le G5 Sahel, la France a défini une zone transfrontalière afin de mener sa propre « guerre contre la terreur », comparable à celle des États-Unis dans d'autres parties du monde.

Outre les opérations de reconnaissance technique et de renseignement, sur lesquelles peu d'informations fiables sont disponibles, Barkhane a consisté en des activités d'entraînement avec les forces armées et les groupes armés locaux, des opérations terrestres menées conjointement avec les forces armées maliennes et tchadiennes, des opérations de drones et des frappes aériennes. Dans le cadre d'opérations de plus grande envergure – s'étendant sur plusieurs semaines dans certaines régions –, il arrivait au ministère français de la Défense d'annoncer presque quotidiennement le succès d'opérations dans lesquelles « une vingtaine » ou « une trentaine » de membres de groupes armés terroristes (GAT) avaient été « neutralisés » lors de combats ou de frappes aériennes.<sup>20</sup> Il n'était pas non plus rare que des informations tout aussi approximatives soient données sur les véhicules détruits, notamment les motos, ainsi que d'autres équipements et infrastructures utilisés par les terroristes. Aucune informa-

tion en revanche sur les victimes civiles, le sujet n'ayant quasiment jamais été abordé du moins en Europe et dans les médias suprarégionaux.

À une exception près : la frappe aérienne près de Bounti, une localité isolée dans le centre-nord du pays, le 3 janvier 2021. Peu avant, la France avait annoncé la mort de deux autres membres de l'opération Barkhane, dont la première femme, portant le nombre total des pertes françaises à 50. Immédiatement

## Sur le plan conceptuel, la première phase consistait à former quatre « bataillons de combat » de plusieurs centaines de personnes chacun en onze semaines avant qu'ils ne soient déployés aux côtés des forces spéciales françaises dans le nord du pays.

ment après l'attaque, des élites et des organisations locales ont annoncé que les frappes aériennes avaient touché une cérémonie de mariage, et des ONG internationales ont également publié des déclarations suggérant la mort de civils. Ce qui n'a pas empêché la France et plusieurs alliés de maintenir leur version selon laquelle seuls des membres de GAT avaient perdu la vie. Une enquête menée par la MINUSMA est cependant parvenue à une autre conclusion dans un rapport publié environ trois mois plus tard, selon lequel au moins dix-neuf civils non armés figuraient parmi les personnes tuées, dont trois seulement étaient soupçonnés d'appartenir à un groupe terroriste<sup>21</sup>. Tout porte à croire qu'il y a également eu des victimes civiles dans de nombreuses autres batailles et frappes aériennes sous Barkhane, comme on a souvent pu l'affirmer sur place et ne le prouver qu'à de rares occasions. La question de savoir si les attaques sur Bounti étaient une mesure de représailles et si les civils étaient des victimes au moins sciemment consenties afin d'isoler les membres (présomés) de GAT du reste de la population et de leurs familles reste toutefois sans réponse. Toujours est-il qu'il s'agissait d'un crime de guerre.

De l'extérieur, la MINUSMA laissait penser que la mission de stabilisation de l'ONU était strictement séparée de l'opération antiterroriste française Barkhane, bien que les mandats ultérieurs de la MINUSMA prévoyaient une vague coopération. Cependant, ce sont surtout les contingents européens de la MINUSMA qui, dans la pratique, ont contourné la séparation formelle. Ainsi, dans le cadre du mandat de la MINUSMA, l'Allemagne a mis en place un hub aérien commun avec Barkhane au Niger voisin afin d'approvisionner à partir de 2017 le camp Castor via Niamey plutôt que via Bamako. Dans le cadre de Barkhane, la France a assuré la sécurité de l'aéroport de Gao, utilisé par différents contingents de la MINUSMA, et les importants contingents allemands et autres contingents européens se sont également appuyés sur les capacités françaises ou les ont partagées pour le transport et la prise en charge des blessés. À cet égard, Barkhane a donc contribué à

MINUSMA/Marco Dominio, flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)



Kidal, 27 juillet 2013  
- Un soldat malien patrouille le périmètre du bâtiment où la délégation militaire de Bamako rencontre le gouverneur à Kidal, au nord du Mali.

une stratification/division déjà existante au sein de la MINUSMA : les contingents européens dans le cadre de la mission de l'ONU, mieux protégés et mieux équipés, disposaient de par leurs liens avec Barkhane de meilleurs résultats en matière de reconnaissance, d'approvisionnement et de logistique, et pouvaient espérer une évacuation plus rapide, une meilleure assistance médicale et un soutien militaire plus robuste en cas d'urgence. C'est devenu particulièrement manifeste après que la France a quitté le pays en 2022 sous la pression de la junte malienne et que l'Allemagne, en tant que plus grand fournisseur de troupes de la MINUSMA, a conditionné la poursuite de sa participation au maintien d'un « niveau suffisant d'approvisionnement et de protection pour les soldats allemands », avec notamment « la disponibilité continue d'un soutien aérien rapproché après le retrait des hélicoptères de combat français<sup>22</sup> », qu'elle a déployé des forces supplémentaires et plus robustes à Gao et a malgré tout dans un premier temps mis à l'arrêt ses activités en dehors du camp Castor. On peut donc en conclure que les opérations offensives de Barkhane que nous venons de décrire ont créé, du moins du point de vue allemand, cet « environnement sécurisé » dans lequel la MINUSMA a opéré. Tous les membres de la MINUSMA ne partagent toutefois pas l'avis, répandu surtout en Allemagne, selon lequel l'opération de l'ONU prendrait fin avec Barkhane et la participation allemande. Certains pensent que sans la contribution européenne, certes substantielle mais autonome et poursuivant ses propres intérêts, il serait possible d'adopter une approche plus neutre et de mieux coopérer avec les forces locales.

### EUTM Mali

Comme précédemment évoqué, l'appareil de politique étrangère de l'UE planifiait et préparait depuis au moins 2007 un renforcement des forces militaires et policières dans la région du Sahel. Il s'agissait également d'un élément central de la stratégie pour le Sahel publiée en 2011 par le Service européen pour l'action extérieure nouvellement créé. Cependant, l'intervention de l'OTAN en Libye et les turbulences qui ont suivi au Mali ont créé un contexte entièrement nouveau. Le pays était de facto divisé, avec un gouvernement de transition non

## En revanche, aucune information n'a été donnée sur les victimes civiles et, du moins en Europe, mais aussi dans les médias nationaux, il n'en a pratiquement jamais été question.

élu au sud et une intervention militaire française robuste luttant contre les insurgés dans le nord. Dans ce contexte, le Conseil de l'Union européenne a décidé dès le 17 janvier 2013, c'est-à-dire au début de l'intervention militaire française, de mettre en place l'EUTM Mali afin de (re)constituer et de former l'armée malienne, à laquelle on reprochait de graves violations des droits de l'homme (des exécutions arbitraires notamment) dans le cadre de la reconquête du nord<sup>23</sup>. Quelque trois semaines plus tard, les premières forces européennes arrivaient à Bamako. L'image véhiculée par de nombreuses analyses et

des policy papers, selon laquelle l'EUTM était une réponse européenne rapide au besoin de stabilisation après l'intervention française, est trompeuse, voire fautive. Le fait est que les planifications opérationnelles du déploiement avaient déjà commencé à la mi-octobre 2012, bien avant les récentes escalades et l'intervention française. Selon le Conseil de l'UE, le président intérimaire du Mali, Dioncounda Traoré, avait déjà soumis par écrit, le 18 septembre 2012, une première demande générale d'appui pour stabiliser la situation au Mali. Le 24 décembre, avant donc l'intervention française censément spontanée, Traoré a concrétisé cette demande, certainement en

## On peut supposer que de nombreux autres combats et frappes aériennes ont fait des victimes civiles dans le cadre de Barkhane, comme cela a souvent été affirmé sur place, mais rarement élucidé.

concertation avec les planifications européennes, par une invitation écrite à mener une mission militaire de formation au Mali. Cette invitation donnait à la mission l'apparence d'une base juridique internationale, alors même qu'elle avait été délivrée par un gouvernement issu d'un coup d'État et n'exerçant manifestement pas de contrôle sur l'ensemble du territoire.

Le mandat défini par l'UE avait pour objectif de « fournir, dans le sud du Mali, des conseils en matière militaire et de formation des forces armées maliennes opérant sous le contrôle des autorités civiles légitimes, afin de contribuer à rétablir leurs capacités militaires et de leur permettre de mener des opérations militaires visant à rétablir l'intégrité territoriale du Mali et à réduire la menace constituée par les groupes terroristes<sup>24</sup> ». Le « contrôle des autorités civiles légitimes » doit être compris ici plus comme un objectif que comme une description de situation initiale, et a manifestement été manqué au vu des prises de pouvoir militaires ultérieures ayant conduit à la junte militaire actuellement au pouvoir. Outre cette démocratisation présumée, la reconquête du nord et la lutte contre l'insurrection ont été définies comme objectifs, du moins indirectement, avec les « opérations militaires visant à rétablir l'intégrité territoriale du Mali et à réduire la menace constituée par les groupes terroristes ». À cet égard, la formation militaire de l'EUTM au Mali peut certainement être considérée comme une participation étrangère massive à ce que le droit international qualifie de conflit armé non international, et ce qu'on appelle dans la langue courante une guerre civile. Certes, l'Allemagne, mais aussi le mandat du Conseil de l'Union européenne, ont mis l'accent sur des aspects de la formation tels que le « commandement », la « chaîne logistique » et les « ressources humaines », ainsi que sur des contenus de formation « en matière de droit international humanitaire, de protection des civils et de droits de l'homme ». La première phase prévoyait toutefois la formation de quatre bataillons de combat de plusieurs centaines d'hommes chacun, sur une période de onze semaines, avant que ceux-ci ne soient engagés aux côtés des forces spéciales françaises dans le nord du pays. Il n'existe pas de données fiables sur le temps réellement

consacré à des sujets complexes tels que le droit international et les droits de l'homme (dans le contexte d'une guerre asymétrique) en plus des « principes de base du combat<sup>25</sup> », de l'instruction de l'infanterie et de l'artillerie ainsi que de l'instruction tactique dans ce que l'on appelle le « bac à sable ».

Malgré l'orientation offensive, indirectement du moins, et les conditions générales compliquées et imprévisibles au moment de la planification, les premiers temps et la suite de la mission se sont d'abord déroulés de manière relativement fluide et sans heurts majeurs. Dès avril 2013, l'instruction du premier bataillon malien a commencé comme prévu dans le camp d'entraînement déjà existant près de Koulikoro, à environ 60 km au nord de la capitale Bamako (dont le commandant a pu accueillir le contingent allemand dans sa langue maternelle, qu'il avait apprise lors d'une formation d'état-major général en Allemagne). L'Allemagne, dont l'aide à la formation militaire au Mali remonte à 1969, avait mandaté en février 2013 une participation de 180 hommes et a

depuis lors assumé à plusieurs reprises le rôle de leader de l'EUTM. Jusqu'à la fin 2013, elle comprenait quelque 500 hommes et a depuis connu une croissance lente mais relativement constante. Outre la formation proprement dite à Koulikoro (où les Allemands avaient droit à deux bières par jour), l'intervention comprenait un quartier général dans un hôtel de Bamako qui aurait tout d'abord offert toutes sortes de commodités aux forces européennes qui y étaient stationnées. Cependant, la situation sécuritaire s'est rapidement dégradée, d'abord en novembre 2015, avec un attentat contre un hôtel de luxe de la capitale très apprécié des diplomates ; puis avec une attaque contre le quartier général de l'EUTM en mars de l'année suivante et, en juin 2017, avec une attaque contre un autre hôtel utilisé par l'EUTM près de Bamako, lors de laquelle un soldat portugais a trouvé la mort et d'autres membres de l'EUTM et de la MINUSMA ont été blessés<sup>26</sup>. En réponse à ces attaques, différentes combinaisons de forces de sécurité maliennes, de forces françaises et américaines, ainsi que de membres de la MINUSMA et de l'EUTM ont été déployées.

Alors que le gouvernement allemand avait promis en amont de la mission de veiller à ce que des participants au coup d'État de 2012 et des islamistes présumés soient exclus de l'EUTM, la sélection des candidats se fit apparemment de manière peu transparente pour ne pas dire négligente, voire erratique. Ainsi, les gouvernements nationaux et probablement les autorités de l'UE ne disposent à ce jour d'aucune information sur le nombre total de membres de l'armée malienne ayant été formés, sur le nombre de ceux faisant encore partie des forces armées ou sur leur participation aux putschs de 2020 et 2021. Ce dernier point est toutefois quasiment certain au vu de la déclaration du représentant de l'UE pour les affaires étrangères selon laquelle 90 % de l'armée malienne a été formée par l'EUTM<sup>27</sup>. Dans le même temps, les missions de l'UE sur le terrain constataient en 2021, comme on l'apprenait dans la presse, que, sur les quelque 15 000 à 20 000 personnes rémunérées par les forces armées, plus de 6 500 étaient soit inexistantes soit hors service, leurs salaires étant probablement empochés par des supérieurs<sup>28</sup>.



NATO, flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen, rencontre les dirigeants des forces du Conseil national de transition à Tripoli.

Après le coup d'État militaire du 19 août 2020, la mission fut temporairement et formellement suspendue, avant de reprendre formellement deux mois plus tard. Elle n'avait cependant déjà plus que des activités très limitées, d'abord en raison des tensions croissantes avec le commandement militaire, puis en raison de la pandémie de Covid, et ce jusqu'à son transfert en grande partie au Niger à partir de 2022. Les conditions de ce transfert avaient déjà été fixées dans la décision du Conseil de l'UE de mars 2020, dans laquelle, pour la première fois, des « activités en dehors du Mali » furent mandatées « pour soutenir le G5 Sahel<sup>30</sup> ».

### EUCAP Sahel Mali

Les missions de soutien aux capacités de l'UE représentent les formes les plus récentes et les plus flexibles d'intervention dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Formellement, il s'agit de missions civiles qui touchent au noyau dur de ce que l'on entend (ou choisit d'entendre) généralement par « réforme du secteur de la sécurité » (RSS) : La police et la justice. Pour autant que l'on puisse extrapoler à partir des quelques missions qui ont eu lieu jusqu'à présent, elles poursuivent des intérêts spécifiquement européens et passent largement inaperçus, tant auprès de l'opinion publique nationale dans les pays d'intervention qu'au sein de l'UE. La première mission EUCAP, baptisée EUCAP Nestor, s'est déroulée à partir de 2012 dans les États côtiers d'Afrique de l'Est, à savoir Djibouti, la Somalie, le Kenya, la Tanzanie et les Seychelles, dans le but de former et d'équiper les garde-côtes et de faciliter au niveau local les poursuites judiciaires contre les pirates présumés<sup>31</sup>. Elle s'est également appuyée,

outre la mission navale Atalanta de l'UE, sur la première mission de formation militaire de l'UE, EUTM Somalia, mise en place en 2010. En 2012, cette mission fut transformée en EUCAP Somalie, où le gouvernement local comptait sur le soutien international (comme EUTM Somalia et EUNAVFOR Atalanta) pour au moins maintenir son emprise sur la capitale.

Les préparatifs d'une ou plusieurs missions de l'EUCAP dans la région du Sahel étaient déjà en cours avant que l'intervention de l'OTAN en Libye

ne vienne, sans doute, bouleverser leur agenda. Dans la République du Niger, moins touchée par les événements, une mission similaire fut lancée en 2012, principalement pour réformer et former la police, la garde nationale et la gendarmerie, mais aussi pour intervenir dans les processus législatifs associés. Depuis lors, son personnel est passé à environ 120 « experts internationaux » et une cinquantaine d'employés « locaux » à l'heure actuelle, les premiers provenant principalement des services de police des États européens participants, ainsi que quelques collaborateurs administratifs et scienti-

Au-delà des annonces de succès de l'EUTM, diffusées notamment via les réseaux sociaux, il y eut régulièrement des rapports, pour la plupart confidentiels, concernant des tensions entre le commandement de l'armée malienne et l'EUTM. Il y était notamment question du manque d'équipement des personnes à former (sans chaussures et avec des fusils factices en bois), de leur traitement parfois dégradant et des contenus spécifiques de la formation, orientés davantage sur les idées et les disponibilités européennes que sur les besoins sur place. Il est en tout cas compréhensible qu'en raison d'une logistique difficile, d'effectifs réduits et d'une situation sécuritaire précaire, le commandement de l'armée malienne ait eu beaucoup de mal à retirer des hommes de l'opération pour envoyer à l'EUTM les éléments ciblés exactement par les stages de formation proposés, et que les transferts qui en ont résulté aient été l'occasion d'attentats, de désertions et de défections. Ce n'est qu'après le rapprochement de la junte militaire avec la Russie et les opérations communes avec les forces russes que l'opinion publique européenne a pris conscience du fait que les militaires maliens sont et ont été impliqués dans des violations des droits de l'homme, même après leur formation par l'EUTM. L'UE et le gouvernement fédéral allemand ont en tout cas rejeté toute responsabilité dans la participation des unités formées par l'EUTM à un massacre présumé au printemps 2022 près de Moura dans le centre du Mali et ont déclaré : « Le déploiement et l'utilisation des unités formées sont effectués par les autorités maliennes responsables sans coordination avec l'EUTM Mali<sup>29</sup>. »

## Après le coup d'État militaire du 19 août 2020, la mission a été temporairement et formellement suspendue, avant de reprendre formellement deux mois plus tard.

fiques. Le quartier général d'EUCAP Sahel Niger se situe dans la capitale Niamey et dispose depuis 2016 d'un « bureau de liaison » à Agadez, au nord, qui constituait jusqu'alors un nœud central des routes migratoires vers la Méditerranée.<sup>32</sup> D'autres étapes importantes ont été franchies depuis 2017 avec la mise en place de deux (sur les quatre prévues) « Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières » (CMCF), composées chacune d'environ 250 personnes. Réparties en cinq sections de trois pelotons respectivement, elles devraient pouvoir surveiller chacune environ 200 km de frontière, souvent en compagnie de forces de police européennes. Outre la lutte contre l'immigration clandestine, leur mission consiste également à lutter contre le trafic de drogue et d'armes ainsi que contre le terrorisme, ce qui peut expliquer leur aspect plutôt robuste. Une autre mission des membres de l'EUCAP est d'identifier les besoins en équipement (p.ex. informatique, véhicules, systèmes radio) et de mobiliser les aides appropriées de l'UE et de ses Etats membres, ainsi que de coordonner la coopération

## La création et la montée en puissance d'autres groupes islamistes armés, recrutés principalement au sein de la population locale, surtout dans le centre du pays et dans les États voisins, ont sans doute joué un rôle encore plus important.

avec les autorités des Etats voisins et la force militaire conjointe FC-G5S (voir II.5.). Elle a mis à disposition de différents ministères, autorités et unités nigériennes des officiers de liaison qui ont notamment pour mission d'optimiser leur coopération et l'échange d'informations. Depuis 2015, la collecte d'informations sur l'immigration clandestine fait officiellement partie du mandat d'EUCAP Sahel Niger. En juillet 2022, la mission a signé un document de travail non public sur la coopération avec Frontex, qui doit notamment servir à améliorer les analyses de risques de l'agence européenne pour la gestion des frontières.<sup>33</sup>

EUCAP Sahel Mali, une mission similaire aux objectifs et à la structure comparables, a été lancée au Mali au printemps 2015. Au moment de sa mise en œuvre, le gouvernement malien espérait que cette mission contribuerait au retour des forces de sécurité nationales dans le nord du pays, territoire en proie aux combats. Cependant, sept ans plus tard, la situation sécuritaire ne permet toujours pas aux forces armées maliennes et à leurs partenaires internationaux de se déplacer en toute liberté, et il n'y a aucune perspective d'amélioration à ce jour. Par conséquent, EUCAP Sahel Mali ne peut pas encore se prévaloir de « succès » comparables à ceux de son homologue nigérian avec la CMCF dans le domaine de la sécurité des frontières. Dans un contexte nettement plus instable, EUCAP Sahel Mali s'appuie davantage sur les forces armées, notamment EUTM Mali. La politique d'information est extrêmement restrictive ; à part les objectifs et les tâches mentionnés

dans les mandats respectifs de l'UE ainsi que les dépenses approximatives en personnel, très peu d'informations sont disponibles pour le public. Les rapports réguliers (tableaux) sur les attributions de marchés d'un montant supérieur à 15 000 euros constituent une exception notable. Le rapport correspondant pour le premier trimestre 2022 confirme tout d'abord l'impression d'une orientation militaire plus marquée. Le contrat individuel de loin le plus conséquent, d'un montant de 17,7 millions d'euros, concerne le soutien de la mission par des hélicoptères d'un fournisseur privé irlandais, suivi de 2 millions pour l'équipement de véhicules avec des brouilleurs d'un fabricant français, tels qu'ils sont utilisés pour la défense contre les engins explosifs.

Contrairement à EUCAP Sahel Niger, EUCAP Sahel Mali n'a pas encore établi de bureau de terrain, mais a créé fin 2019 une « unité mobile » (UM) à Mopti, capitale de la province éponyme au centre du pays, où la situation sécuritaire s'est fortement dégradée depuis 2016. L'UM est composée de 20 personnes, en grande majorité des membres de la gendarmerie française, dont plus de la moitié sont chargés de missions de sécurisation. Après avoir d'abord opéré à partir d'un hôtel bien sécurisé, l'UM a loué et sécurisé à grands frais son propre site, qui est en outre surveillé par les forces de police maliennes. Le plan consistait à développer substantiellement la coopération entre les acteurs internationaux (MINUSMA, EUTM, ONG), les politiciens et les dignitaires locaux et les forces de sécurité présentes sur place. Une douzaine de sites de la police nationale ou de la gendarmerie devaient être répartis dans la province pour servir, d'une part, de Pôles Sécurisés de Développement et de Gouvernance (PSDG) et, d'autre part, de points de contact pour la MU lors des rencontres avec les élites locales et/ou les forces de sécurité. En raison de la mauvaise situation sécuritaire, nombre de ces Pôles Sécurisés ne pouvaient au début être visités qu'à partir d'un hélicoptère ou dans un délai très court et seulement lorsque l'EUTM était en mesure de garantir une évacuation médicale. Bien que les activités de l'EUCAP dans le centre aient été basées sur un plan de stabilisation élaboré par le gouvernement malien avec le soutien de l'Europe, il y avait aussi des réserves et des craintes dans la capitale que les acteurs internationaux ne prennent peu à peu le pas sur les autochtones dans l'administration locale. Avec la prise de pouvoir par l'armée en 2020/2021, la gendarmerie et la garde nationale ont également été placées sous commandement militaire. On peut supposer que la formation pratique a été en grande partie abandonnée et que les consultations avec les ministères ont elles aussi été limitées. Pourtant, au début de l'année 2022, malgré le retrait de l'opération française Barkhane, parfois qualifié d'éjection, et le transfert imminent de l'EUTM au Niger, la mission EUCAP au Niger continue à réaliser des investissements importants. Bien que la situation sécuritaire et les conflits avec le gouvernement putschiste ne justifient guère la présence continue de formateurs et de conseillers européens, il n'y a toujours pas eu de débat public digne de ce nom à la mi-2022 sur l'arrêt ou la poursuite de la mission EUCAP Sahel Mali, ce qui ne peut s'expliquer que par

le manque de sensibilisation de l'opinion publique européenne vis-à-vis de cette mission, dont l'objectif est une restructuration profonde de l'État malien conformément aux intérêts européens.

## II.4 Forces spéciales, lutte contre le terrorisme et « Enable and Enhance »

Outre les missions officiellement mandatées dont il a été question précédemment, plusieurs autres acteurs internationaux intervenaient déjà au Mali et dans la région avant l'escalade qui eut lieu en 2016, tant sur le plan militaire que dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Ainsi, il a déjà été mentionné qu'après l'attaque d'un hôtel en 2015 à Bamako, des forces spéciales américaines auraient également participé à la sécurisation du site.<sup>34</sup> On ne dispose certes d'aucune information sur une quelconque présence permanente des forces armées américaines au Mali, mais on estime qu'environ 800 forces américaines, principalement des forces spéciales, sont stationnées au Niger voisin, où elles exploitent entre autres plusieurs bases de drones, à partir desquelles elles mènent aussi des opérations de reconnaissance au Mali. Dès 2002, les États-Unis ont intensifié leur coopération en matière de renseignement avec les États de la région, dont le Mali, et ont formé des forces spéciales et organisé régulièrement des manœuvres communes.<sup>35</sup> Des forces spéciales d'autres pays de l'UE et de l'OTAN, dont l'Allemagne, y ont également participé, preuve, s'il en fallait, que les allemands (du moins de façon intermittente) étaient déjà actifs au Mali à l'époque, sans oublier les activités ultérieures, ouvertes et secrètes, dans le cadre de leur présence permanente avérée au Niger voisin à partir de 2018. On peut supposer qu'il en va de même pour les forces spéciales d'autres pays de l'OTAN.

En outre, le Tchad, en tant que proche allié de la France, a déployé d'importantes troupes au Mali. Ce déploiement se fait généralement dans le cadre de la MINUSMA, mais les unités tchadiennes ont souvent mené des « exercices » ou des opérations conjointes contre des terroristes présumés avec l'opération française Barkhane et les forces armées maliennes en dehors du mandat onusien.

D'autres acteurs civils et militaires sont sur place pour organiser et coordonner le soutien aux forces militaires et policières maliennes au-delà des missions EUTM et EUCAP. Ainsi, depuis au moins 2008, l'Allemagne maintient presque en permanence un groupe de conseillers de la Bundeswehr au Mali, chargé de fournir un soutien technique aux forces armées maliennes. Depuis 2016, ce groupe coordonne également la mise en place d'infrastructures militaires (notamment des dépôts de munitions, des ateliers de maintenance) et la livraison d'équipements militaires (notamment des véhicules protégés) dans le cadre de l'initiative « Enable and Enhance », dont le contenu précis est toutefois soumis au secret. En Allemagne, des mesures analogues de soutien aux « forces de sécurité civiles » (notamment ressources humaines, appareils radio, véhicules) sont coordonnées par la Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (giz) et financées par le budget du ministère

fédéral de la Coopération économique et du Développement et de l'Office des Affaires étrangères.<sup>36</sup> Au niveau européen, les mesures correspondantes sont coordonnées entre autres par le personnel des missions EUTM et EUCAP ainsi que par d'autres conseillers et officiers de liaison, et sont principalement mises en œuvre et financées par l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, le Fonds européen de développement et le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, souvent avec le soutien d'entreprises privées.

Depuis des années, on spéculait également sur des activités comparables de la Turquie et de certains pays du Golfe. Au-delà de l'engagement important de l'Arabie saoudite à soutenir la force d'intervention conjointe des pays du G5 Sahel à hauteur de 100 millions d'euros, ces rapports sont peut-être vrais sur le fond, mais peu étayés.

## II.5 2016 et après : G5 Sahel - Escalade, désengagement et mission creep

Comme déjà évoqué précédemment, la situation sécuritaire au Mali a pris un tournant dramatique à partir de 2016, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui, accompagnée d'un basculement du centre de gravité du conflit, auparavant localisé au nord, vers le centre du pays et les États limitrophes à l'est. Cette escalade continue est si vaste et complexe qu'elle ne peut s'expliquer qu'en partie par l'interaction des facteurs détaillés ci-dessous. D'autres problèmes à plus long terme, tels que la croissance démographique, le changement climatique et le recul des terres agricoles, y ont certainement aussi contribué.

### 1. L'architecture de l'accord de paix

L'accord de paix signé en juin 2015 (Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger) consistait essentiellement en un cessez-le-feu entre le gouvernement de

## L'accès à la richesse et à la participation politique passe par les programmes respectifs, qui privilégient les hommes des anciennes élites maliennes, les prestataires de services douteux et les conseillers européens, et restreignent de plus en plus la population.

Bamako et certains groupes armés du nord, l'objectif étant de les désarmer ou de les intégrer dans l'armée. Or, cela donnait justement une incitation à créer ou à rejoindre de tels groupes. D'autres groupes, en particulier ceux à motivation religieuse, furent exclus de cet accord et du processus de réconciliation envisagé, et déclarés ennemis ou terroristes à combattre par les parties signataires. En somme, cet accord a jeté les bases d'une configuration sociale dans laquelle différents groupes armés devaient combattre (supposément) au nom de l'État des terroristes (présumés) et pouvaient, dans ce processus, renégocier les rapports de force parmi eux et vis-à-vis de l'État.



UN, flickr.com, (CC-BY-NC-ND 2.0)

## L'accord de paix s'est concentré sur le nord, laissant de côté la société civile, les femmes et les jeunes, et ne jouissant d'aucune popularité au sein de la population, tout en incitant à prendre les armes et en encourageant les milices.

Cette situation était encore aggravée par la régionalisation induite par l'accord, ou plus précisément par la création et le pourvoi des postes politiques et administratifs qui l'accompagnaient. Cela semble avoir conduit, sans grande surprise, à des alliances ou des accords informels, du moins à court terme, parmi des groupes censés se combattre suivant les termes officiels de l'accord, c'est-à-dire entre signataires et non-signataires de l'accord. L'accord de paix portait essentiellement sur le nord du pays, laissant de côté la société civile, les femmes et les jeunes. Largement impopulaire au sein de la population, il incitait cependant à prendre les armes et encourageait les milices.

### 2. La réorganisation des groupes islamistes

Les membres des opérations françaises Serval et Barkhane et leurs alliés ont certes réalisé des avancées rapides vers le nord en 2013, mais sans parvenir à vaincre définitivement les groupes djihadistes – tout en excluant d'emblée ou en fermant quasiment la porte à toute solution négociée. De nombreux Maliens insinuent que la France et les pays voisins alliés avaient tout intérêt à ce que la menace persiste pour justifier leur présence, ce qui ne paraît pas invraisemblable. Dans le même temps, les avancées fulgurantes de l'État islamique en toile de fond de la guerre civile syrienne vers 2014 ont stimulé des mouvements djihadistes dans le monde entier et ont fait du Mali – notamment en raison de la présence de troupes occidentales – un nouveau théâtre d'affrontement après le retournement de situation en Syrie et en Irak. Et, peut-être plus important encore : la création et la montée en puissance d'autres groupes islamistes armés, recrutés principalement au sein de la population locale, notamment dans le centre du pays et dans les pays voisins. Ils ont alors exploité le mécontentement et l'absence de perspectives, en particulier parmi les

jeunes, ainsi que les tensions existantes entre différents groupes de population, ce qui a conduit à des attaques à caractère ethnique, à des mesures de représailles et à la formation de forces d'autodéfense locales. Face à l'État et à la présence de troupes internationales, les groupes djihadistes ont adopté une tactique de guérilla et ont mené des attaques et des attentats isolés mais spectaculaires contre ces derniers. Celles-ci ont suffi à contraindre les troupes internationales et maliennes à renforcer leur propre sécurité et à provoquer une action plus offensive de l'armée malienne, de la France et de ses alliés en dehors de la MINUSMA, au grand détriment de la population civile. Ces deux facteurs ont contribué à l'aliénation entre la population, d'une part, et l'État malien et les forces internationales, d'autre part, et ont élargi la base de recrutement.

### 3. Militarisation à grande échelle

Dès les premiers succès de l'opération Serval, il y a eu des rapports sur les exactions commises par l'armée malienne à l'encontre de la population civile, notamment dans le centre du pays. Pourtant, dans cette phase initiale, l'armée était généralement perçue comme un libérateur et la MINUSMA comme une force de protection. Cette image restait intacte tant que la situation sécuritaire continuait de s'améliorer dans une

grande partie du pays et que prévalait l'espoir de voir une victoire rapide suivie d'un essor économique. Or, le décalage croissant entre la stagnation sociale d'une part et le développement des infrastructures internationales et militaires de l'autre a généré un mécontentement croissant au sein de la population, surtout à partir du moment où la situation sécuritaire s'est à nouveau détériorée – et qu'il a fallu se rendre à l'évidence que de nombreux acteurs étrangers ne partiront pas le lendemain. Les solutions préconisées par les partenaires internationaux se concentraient sur des approches policières et militaires, et les instruments déployés étaient à l'image de celles-ci. Si l'armement, la formation et le soutien internationaux du secteur malien de la sécurité se sont formellement déroulés dans le cadre d'une approche globale, le processus n'en a pas moins paru largement chaotique. Par exemple, ni l'EUTM ni l'EUCAP Sahel Mali n'ont défini de critères de réussite valables pour leur travail, et ne disposent non plus de mécanismes permettant de contrôler combien de personnes qu'elles ont formées ont déserté ou fait défection ou ont pris part à la prise de pouvoir par les militaires. De fait, on ignore jusqu'à la taille réelle des forces armées et de sécurité maliennes, en dehors d'estimations approximatives. En outre, du fait notamment des priorités imposées au gouvernement malien, beaucoup d'argent international a été injecté dans l'appareil sécuritaire et s'y est évaporé. L'accès aux prébendes et à la participation politique passait par les programmes associés, privilégiant les membres des anciennes élites maliennes, les prestataires de services obscurs et les conseillers européens. Alors que ceux-là bénéficiaient de l'importante logistique militaire et de la mobilité transfrontalière militairement sécurisée, le gros de la population voyait sa liberté de mouvement de plus en plus restreinte.<sup>37</sup> C'est ainsi que l'on a vu se former un milieu dont les idées sur l'orientation du pays pouvaient être diamétralement opposées, mais qui profitait ensemble du statu quo incertain et avait donc aussi intérêt à ce qu'il perdure.

La réaction de la communauté internationale, en particulier des États européens, a toutefois consisté à étendre et à intensifier les efforts infructueux décrits ci-dessus. Ce phénomène est souvent désigné dans la littérature militaire par le terme de « mission creep », décrivant la tendance à étendre ou à multiplier les objectifs déclarés, le mandat et souvent aussi l'engagement des forces d'une mission au moment même de l'échec manifeste ou en réaction à celui-ci. C'est ce que l'on peut observer dans différentes missions permanentes de l'ONU, qui ont commencé par être des missions de stabilisation et qui ont ensuite défini de nouvelles tâches et de nouveaux objectifs, créé des départements et des états-majors, malgré l'absence de succès. Cela peut être lié à l'espoir de conférer une légitimité rétroactive à l'ensemble de la mission grâce à des (prétendus) progrès réalisés dans certains domaines (par exemple la surveillance des droits de l'homme, la sensibilisation à la violence sexuelle). D'un point de vue militaire, elle est souvent liée à

l'attente infondée qu'une action à court terme, plus robuste et plus dangereuse, avec plus de troupes, pourrait encore changer la donne. En principe, cette tendance semble davantage liée aux discours spécifiques des États intervenants qu'à la situation sur le terrain.

Une telle dérive de la mission ou mission creep peut être observée au Mali pour la mission onusienne MINUSMA, dont le mandat a été continuellement élargi à la fois en termes d'objectifs civils/politiques et sur le plan militaire, ainsi qu'en termes de coopération et de soutien à d'autres missions telles que l'EUTM et Barkhane. Le mandat de juin 2016 invitait la MINUSMA à renforcer sa présence dans le centre du pays et en même temps de renforcer son autoprotection face aux attaques fréquentes ; l'année suivante, elle fut mandatée pour « prendre des mesures actives et robustes pour contrer les attaques asymétriques ». En parallèle, le plafond ou l'objectif de participation du personnel en uniforme (militaire et policier) ne fut que légèrement relevé de 12 640 à 15 209, de sorte qu'il était en fait prévisible qu'elle ne

pourrait pas faire face aux nouvelles tâches. En décembre 2017, les tâches de la MINUSMA furent à nouveau considérablement élargies avec l'annonce d'un accord visant à fournir « un appui opérationnel et logistique spécial » à la nouvelle Force conjointe du G5. Par la suite, ses tâches ont également été complétées (pour de bonnes raisons) par l'observation des violations des droits de l'homme commises par cette force. Depuis 2013 déjà, l'idée d'ajouter une unité à vocation explicitement offensive faisait l'objet de discussions au sein du Conseil de sécurité, mais se heurtait jusqu'à lors à l'opposition de certains États.<sup>38</sup> Ce rôle fut en partie confié à Barkhane à partir de 2018, en autorisant explicitement (pour la première fois) « les forces françaises à user de tous moyens nécessaires, dans la limite de leurs moyens et dans leurs zones de déploiement, jusqu'à la fin du mandat confié à la MINUSMA par la présente résolution, pour intervenir à l'appui d'éléments de la Mission en cas de menace grave et imminente. »<sup>39</sup>

Cette tendance est encore plus prononcée dans le cas de la mission EUTM Mali, dont les effectifs seraient passés de 500 à 700 entre décembre 2013 et décembre 2021.<sup>40</sup> Même si d'autres sources prévoient plutôt 1 000 troupes pour la fin de l'année 2021, ce doublement présumé est sans commune mesure avec l'expansion fondamentale des tâches au cours de la même période. Alors que la mission était initialement strictement limitée au sud relativement sécurisé – la région autour de la capitale – la zone du mandat a été étendue en 2016 pour inclure le centre (de plus en plus incertain) et le nord et prévoyait désormais également la formation d'anciens groupes rebelles qui devaient être intégrés dans l'armée. À partir de 2018, le mandat fut élargi pour inclure la formation des unités des États du G5, qui devaient être subordonnées à la Force conjointe. En 2020, un accompagnement (non exécutif) proche de l'engagement a en outre été mandaté « jusqu'au niveau

tactique » – mais jamais vraiment mis en œuvre. Typique d'une mission creep, cette extension eut lieu à un moment où la liberté de mouvement de l'EUTM et les relations avec le commandement militaire malien étaient déjà au plus bas. Ensuite, la mission fut étendue aux pays voisins, entre autres par l'intégration officielle (auparavant secrète ou non mandatée) de la formation des forces spéciales nigériennes par la Bundeswehr, et a donc été davantage déconcentrée, avant d'être finalement déplacée principalement au Niger.

L'opération française Barkhane suit une évolution similaire, bien que les chiffres des forces engagées n'aient jamais été particulièrement valables et fiables. Ainsi, l'effectif de Barkhane indiqué au début en août 2014 était de 3 000 personnes, soit inférieur à celui de la mission précédente Serval, mais devait couvrir en même temps un théâtre d'opérations bien plus vaste, englobant tous les pays du G5 Sahel. Alors que des réductions avaient été annoncées à plusieurs reprises, surtout sous la présidence de Macron, les effectifs officiels sont passés à 5 100 hommes, avant que Macron n'annonce en juillet 2021 un retrait du Mali et la fin de Barkhane pour l'année suivante, tout en déclarant vouloir maintenir une présence dans la région.<sup>41</sup> Auparavant, la force avait été renforcée par des forces provenant d'autres pays de l'UE et de l'OTAN. Le Royaume-Uni avait déjà annoncé son soutien à Barkhane en 2016 et avait déployé trois hélicoptères de transport lourd et 60 forces au Mali en juillet 2018. Peu de temps auparavant, l'Estonie avait également accepté d'envoyer au Mali cinq chars de transport et jusqu'à 50 forces, qui sont stationnés à Gao depuis août 2016 et dont le nombre est passé entre-temps à près de cent. Le contingent estonien a été transféré en 2020 dans la Task Force Takuba nouvellement créée, une opération européenne de lutte contre le terrorisme composée principalement de forces spéciales, qui a déclaré sa capacité opérationnelle initiale en juillet 2020 sous commandement français. D'autres unités, notamment italiennes, tchèques, suédoises et danoises, l'ont portée à 600-800 personnes. Avec Takuba, il s'agissait en quelque sorte d'un complément international de Barkhane français sur le territoire malien. Bien que généralement qualifiée d'« européenne », il est important de noter qu'elle se déroule en dehors du cadre de la PSDC. Takuba a adopté une approche très offensive, tandis que son mandat concret et sa légitimité juridique restent incertains, mais n'ont guère été ouvertement remis en question. Cette indifférence paraît d'autant plus remarquable qu'il s'agit de la mission la plus robuste à ce jour et, qui plus est, de la première mission « européenne » explicitement axée sur la lutte antiterroriste offensive.

Sur fond d'une extension générale, mais modérée en termes d'effectifs, des déploiements internationaux et surtout européens, on assiste à partir de 2017 à la mise en place d'une force d'intervention commune du G5, dénommée Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). Même si le G5 Sahel est souvent décrit comme une organisation régionale impulsée à l'initiative des gouvernements concernés eux-mêmes, il est néanmoins frappant de constater que les États participants (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad) sont préci-

sément ceux qui étaient à l'époque les proches alliés de la France et dans lesquels Barkhane était stationné et intervenait. Ce sont les mêmes États qui, dans les années 2000, avaient déjà été regroupés ensemble par l'UE lors de la planification de réformes transnationales du secteur de la sécurité et qui figuraient également dans la stratégie pour le Sahel de 2011 au titre de pays prioritaires pour de futurs engagements. D'entrée de jeu, il était clair que le financement proviendrait principalement de l'UE et qu'une étroite coopération avec l'UE et Barkhane était prévue sur le plan de la politique de sécurité. Dans cette mesure, le G5 devrait à minima être considéré comme étant le résultat de conceptions et de planifications européennes auxquelles les gouvernements des États participants se sont montrés prompts à accéder, parfois même volontairement soumis, le tout sur une base de légitimité très incertaine et dans le seul espoir d'obtenir un coup de pouce financier, notamment pour leurs appareils de sécurité.

Si le groupe G5 Sahel prétend du moins poursuivre en parallèle des objectifs de développement, son action concrète est centrée sur la politique de sécurité et donc sur la force d'intervention FC-G5S. Créée en février par la seule résolution publiée à ce jour par les pays du G5 (n° 00-01/2017) lors d'un sommet à Bamako, celle-ci a pour objectif « de combattre le terrorisme, le trafic de drogue et l'immigration clandestine » et pour mandat « de lutter contre le terrorisme et le crime transnational organisé »<sup>42</sup>. Après avoir déterminé, lors d'une conférence au ministère allemand de la Défense, les besoins militaires et financiers de la force en concertation avec les représentants des cinq pays sahéliens concernés,<sup>43</sup> une « conférence des donateurs » organisée conjointement par la France et l'Allemagne à Bruxelles en février 2018 a permis d'obtenir un engagement total de 414 millions d'euros, dont 100 millions provenant de l'UE elle-même, 76 millions des différents États membres, 60 millions des États-Unis, 100 millions de l'Arabie saoudite et 30 millions des EAU.<sup>44</sup> La taille de la force a été

## À aucun moment, on ne se demande quelle différence peuvent faire 5 000 forces armées dans une région de la taille de l'Europe occidentale déchirée par un ensemble de conflits (armés) entrelacés

fixée à 5.000 troupes, lesquelles ne seraient cependant pas mobilisées en plus, mais intégrés dans des formations conjointes à partir des forces existantes. En ce sens, il s'agissait avant tout d'une énorme injection de fonds dans les appareils militaires des États concernés, sans tenir compte de leurs piètres bilans en matière de droits de l'homme et de contrôle politique.

En Europe, la mise en place de la FC-G5S fut saluée comme une étape majeure, qui devait entre autres servir l'objectif de lutter contre les causes de la fuite et, par conséquent, mettre fin aux flux migratoires. En effet, si les priorités de la FC-G5S se situaient et se situent le long des frontières nationales, c'est précisément parce que l'on part du principe que c'est là que la coopération transfrontalière génère la plus



L'ancienne ministre allemande de la Défense, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne depuis le 1er décembre 2019, assiste à une cérémonie de passation de commandement au Mali le 28 juillet 2015.

grande valeur ajoutée, y compris dans la lutte contre le terrorisme. Il n'en demeure pas moins évident qu'au sein de l'UE, la mise en place de la FC-G5S était considérée comme le pivot d'une stratégie de retrait (quand bien même peu réaliste), dans la mesure où il s'agissait à terme de créer des « solutions africaines aux problèmes africains » (sic), soit, en somme, de réduire le déploiement de ses propres troupes tout en gardant un pied dans la porte grâce à des dépendances financières et des missions de formation et de conseil de moindre ampleur. Certains groupes de réflexion européens proches du gouvernement et de l'armée ont toutefois exprimé leur scepticisme quant à cette stratégie, compte tenu de l'absence de contrôle politique des forces armées impliquées et de leur participation à des coups d'État et des tentatives de coup d'État par le passé. En même temps, certains experts ont souligné que ladite stratégie correspondait à une tendance des gouvernements concernés à déléguer des prérogatives régaliennes à la « communauté internationale » et que cette externalisation menaçait d'éroder encore davantage leur légitimité.<sup>45</sup> Il peut paraître surprenant qu'à aucun moment, ou presque, on ne se soit posée la question de savoir quelle différence peuvent faire 5 000 forces armées dans une région de la taille de l'Europe occidentale déchirée par un ensemble de conflits (armés) entrelacés, même avec le soutien des forces respectives de la MINUSMA, de Barkhane et de l'EUTM. Pour donner un exemple parlant : Dans le petit pays qu'est le Kosovo, l'OTAN a dû déployer 60.000 forces supplémentaires pendant de nombreuses années afin d'assurer une stabilisation précaire et de pérenniser une entité au statut étatique contesté, sans pour autant parvenir à juguler des problèmes fondamentaux tels que la criminalité organisée et la corruption.

Étant donné que l'initiative « Enable and Enhance » et les réformes du secteur de la sécurité auraient pour vocation, du moins sur le papier, d'intégrer et de promouvoir des aspects de l'État de droit, on peut s'étonner qu'il y ait eu si peu de débat sur l'impact que peut avoir le fait de confier à des soldats des prérogatives transfrontalières, basées de surcroît sur des mandats fort vagues, qui relèvent du pouvoir régalien des autorités de police et affectent directement la population civile, sa liberté de mouvement et ses chances de survie. La différence déjà flagrante entre la liberté de mouvement et les droits de la société civile d'une part, et ceux des militaires d'autre part, s'en est trouvée encore accentuée.

## II.6 2020 et après : Putsch et perte de contrôle

Avec la poursuite du renforcement militaire dans la région, la situation sécuritaire est allée de mal en pis. Dans son rapport trimestriel sur la situation au Mali de mars 2018, le Secrétaire général de l'ONU fait non seulement état d'un premier déploiement de la FC-G5S à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, qui « aurait permis de neutraliser plusieurs terroristes », mais résume ensuite de manière marquante les principaux développements sur le plan de la sécurité : « Pendant la période considérée, les conditions de sécurité se sont dégradées et les attaques dirigées contre la Mission et les Forces de défense et de sécurité maliennes se sont intensifiées ». Sur les 133 cas de violation des droits de l'homme recensés par la MINUSMA durant cette période, un quart (33) étaient imputables aux forces de défense et de sécurité maliennes, 55 aux groupes signataires de l'accord de paix et 37 à des « groupes extrémistes violents ».<sup>46</sup> Le rapport suivant, daté de juin 2018, men-



Un pilote danois de la MINUSMA se fraie un chemin à travers une compagnie cambodgienne d'experts en neutralisation des explosifs et munitions (NEDEX) formés par le Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS) et transportés de Bamako à Gao, dans le nord du Mali, pour y effectuer leur service.

tionne 44 exécutions sommaires par les forces armées maliennes ainsi qu'une opération de représailles menée par le FC-G5S, au cours de laquelle au moins douze civils auraient été tués. Un groupe touareg proche du gouvernement de Bamako y est accusé d'avoir commis de graves exactions contre la population à la frontière avec le Niger, notamment d'avoir tué au moins 143 civils, d'avoir brûlé des maisons et d'avoir déplacé de force 695 personnes. Sur un total de 344 violations des droits de l'homme documentées par la MINUSMA au cours de la période considérée, 138 étaient dans ce cas imputables à des groupes islamistes.<sup>47</sup> Il s'agit d'un résumé indicatif de certains des événements relatés dans les rapports respectifs, qui sont eux-mêmes incomplets. Il ne vise qu'à donner une idée du fait que les violations des droits de l'homme, les attaques et les exécutions étaient à l'ordre du jour au Mali – et de plus en plus dans les pays voisins –, qu'elles prenaient des formes multiples et étaient le fait aussi bien des « forces de défense et de sécurité maliennes » que des milices et des groupes djihadistes. Même si des affrontements ouverts et directs ont eu lieu à plusieurs reprises entre ces trois groupes d'acteurs, il n'en reste pas moins que le poids

principal du conflit en termes de morts et de blessés a dû être supporté par la population civile. Ce sombre tableau de la situation – où les « forces de défense et de sécurité » combattent les milices et les djihadistes pour protéger la population civile – ne donne qu'une faible idée de la réalité sur le terrain au Mali.

Il en va de même pour les pays voisins, le Burkina Faso et le Niger, où les conflits sociaux ont également été attisés en coulisse par des acteurs djihadistes après l'intervention française au Mali, provoquant une réaction violente de l'État, souvent ciblée contre certains groupes ethniques, et radicalisant ainsi d'autres parties de la population.<sup>48</sup> Dans les trois pays, l'insécurité qui en a résulté, surtout dans les provinces limitrophes, loin de la capitale, a rendu de plus en plus difficile la culture de denrées alimentaires et d'autres formes de subsistance et de génération de revenus, poussant les populations à se déplacer ou à grossir les rangs des groupes armés. Même dans les capitales et autres centres de pouvoir densément peuplés, les attentats (bien que peu fréquents), les mouvements de fuite et les récits de meurtres et d'assassinats dans les provinces ont contribué à un sentiment général d'insécurité au sein de la population urbaine. Même ici, on a constaté une accentuation des disparités sociales entre les membres des anciennes élites bénéficiaires de la coopération internationale accrue (focalisée sur le secteur de la sécurité) et tous ceux affectés par la violence dans les provinces, ne serait-ce que sur le plan économique (en tant que commerçants, chauffeurs ou par des liens familiaux). Ainsi, dans les villes aussi, le mécontentement à l'égard des gouvernements respectifs et de leurs partenaires internationaux était de plus en plus perceptible. De même, on surestimait les possibilités d'une pacification militaire (tout comme dans les discours européens) si bien que

de sérieux doutes ont commencé à germer dans les esprits sur les réelles intentions des pays tiers impliqués. Tant les mouvements islamistes dans les provinces que les mouvements sociaux émergents dans les centres (qui, soit dit en passant, réclamaient souvent une action plus ferme contre les premiers) étaient donc portés par une attitude anticoloniale, une rhétorique anti-occidentale et une critique tout à fait justifiée vis-à-vis de la consolidation du pouvoir des anciennes élites du fait des interventions et des injections financières européennes.

C'est ainsi qu'au début de l'été 2020 se forme le mouvement de contestation M5-RFP (Rassemblement des Forces Patriotiques), qui a son ancrage dans la capitale. Une alliance qui, selon l'analyse pertinente de la journaliste Charlotte Wiedemann, est composée « des forces laïques de gauche et des forces religieuses, des mouvements de jeunesse et des politiciens établis qui ont rompu avec le président », et qui dénonçait la corruption du gouvernement et appelait à la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta.

Centré sur le prédicateur Mahmoud Dicko et ses partisans, le mouvement était également soutenu par des organisations

socialistes et syndicales. « Aux yeux de ses concitoyens, Keïta est devenu le symbole d'une relation typiquement postcoloniale, avec un second passeport français et une fortune dans des comptes à l'étranger. Dans une vidéo en circulation sur les réseaux sociaux, on voit son fils Karim, parachuté à des postes de haute responsabilité, sur un yacht méditerranéen avec des femmes peu vêtues, alors que la population souffrait du lockdown lié au Covid-19. Dans la foulée, l'ambassadeur américain à Bamako, la capitale, s'est laissé aller à dire publiquement que l'appel de l'opposition à la démission du chef de l'État était "en violation de la constitution malienne" ».<sup>49</sup> En juillet, les manifestations de masse dégénèrent et les unités spéciales de la police ouvrent le feu sur les manifestants, tuant au moins onze personnes. Il s'agirait d'unités de la FORSAT, formées par les forces spéciales de la police française, l'EUCAP et, trois mois seulement avant leur déploiement contre les manifestants à Bamako, par l'EUTM pour mener des « opérations antiterroristes en milieu urbain » et qui étaient saluées comme un exemple de réussite des réformes du secteur de la sécurité avalisées par les pays occidentaux.<sup>50</sup>

C'est sur fond de ces événements que des éléments de l'armée ont arrêté le président et quelques-uns des principaux membres du gouvernement le 18 août 2020. Le point de départ de la prise de pouvoir par les militaires était, comme en 2012, le grand camp militaire près de la ville de garnison de Kati, aux portes de la capitale. Même à l'étranger, où le coup d'État a été majoritairement condamné, les médias n'ont guère fait état de critiques ou de contre-manifestations, montrant plutôt des images de foules en liesse. Au vu du déroulement apparemment planifié et en grande partie sans heurts des événements, il semble plutôt douteux que ce coup d'État non sanglant ait réellement été le résultat d'une mutinerie spontanée à Kati,

comme cela a parfois été suggéré dans des articles sympathisants de la gauche. Vers minuit, le président retenu à Kati a annoncé sa démission et la dissolution du parlement et du gouvernement. Le lendemain, vers midi, un groupe de cinq militaires s'est rendu devant les caméras sous le nom de Comité national pour le salut du peuple (CNDP) et a présenté des plans très concrets pour la transition. Ils ont formellement déclaré qu'ils continueraient à travailler avec la MINUSMA, l'EUTM et Barkhane et que des élections seraient organisées après une période de transition. Alors que la France et les États-Unis ont vivement critiqué le putsch, le gouvernement allemand et l'UE ont adopté un ton plus modéré, condamnant le coup d'État avec les formules habituelles et appelant à un retour à l'ordre constitutionnel, mais sans annoncer aucune sanction concrète. Les missions EUTM et EUCAP, alors en cours de restructuration et déjà au point mort en raison de la pandémie, furent officiellement suspendues, mais non sans signaler une reprise prochaine. On notera que le retour à l'ordre constitutionnel n'était pas une condition préalable.<sup>51</sup> Les sanctions imposées par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest furent rapidement levées lorsque le chef des putschistes, Assimi Goïta, devenu entre-temps vice-président, a été rejoint par l'ancien ministre de la Défense Bah N'Daw en tant que président, donnant ainsi au gouvernement de transition un vernis « civil », alors même que N'Daw était lui-même un militaire actif jusqu'en 2012 et a ensuite joué un rôle majeur dans la restructuration des forces armées imposée par la communauté internationale.

Malgré cela, ce dernier, le ministre de la Défense en exercice et le Premier ministre du gouvernement de transition furent à nouveau arrêtés et contraints à la démission en mai 2021 par des militaires dirigés par Goïta, dans le cadre d'une sorte de « coup d'État dans le coup d'État ». Cette fois-ci, les réactions de l'Occident et de la CEDEAO - à l'instar de la condamnation sévère de la France - furent bien plus sévères. La CEDEAO, en particulier, a imposé des sanctions lourdes dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir par la population civile. Même si les bonnes relations initiales entre le gouvernement de transition et le mouvement de protestation se sont entre-temps refroidies, les foules descendirent à nouveau dans les rues de Bamako pour manifester leur soutien public à la prise de pouvoir par les militaires, en dépit ou même à cause des sanctions de l'UE et de la CEDEAO, qui est de toute façon facilement considérée sur place comme un suppôt des intérêts et de la politique de la France. Cela a probablement aussi contribué à renforcer la junte, dès lors plus ouvertement dominée par les militaires, dans ses positions nationalistes et souverainistes, articulées dans une rhétorique anticoloniale. Les relations avec la France se sont rapidement détériorées par la suite. En juin 2021, Macron avait déjà annoncé qu'il mettrait fin à Barkhane, même si à ce moment-là, il s'agissait peut-être encore d'une menace. Confortée par les offres de soutien de la Russie, la junte malienne a malgré tout maintenu le cap, usant

habilement de tout l'arsenal de moyens et de leviers diplomatiques, et allant même jusqu'à expulser l'ambassadeur français en janvier 2022 et à dénoncer, au mois de mai suivant, l'accord militaire avec la France qui avait servi de base au déploiement de Barkhane. À ce moment-là, les premières forces russes s'étaient déjà emparées des bases que les militaires français avaient laissées vacantes après leur départ. Il était dès lors indéniable que Barkhane et la mission européenne de soutien Takuba n'avaient plus d'avenir au Mali. Le 15 août, l'état-major français annonça que les derniers soldats français avaient quitté le Mali et, pas plus tard que le lendemain, des forces russes furent aperçues à l'aéroport de Gao, qui avait été auparavant sécurisé par les Français et qui constitue une base logistique centrale de la MINUSMA, notamment pour les forces européennes.

### A Bamako, les attentes sont grandes et, surtout en ce qui concerne le soutien militaire de la Russie, probablement aussi exagérées qu'elles l'étaient en 2012 vis-à-vis de la France et de l'UE.

Le nouveau gouvernement malien s'est également montré plus sûr de lui vis-à-vis de l'Allemagne, d'autres acteurs européens et de la MINUSMA. En revendiquant des droits de souveraineté tels que le contrôle de l'espace aérien, il a considérablement entravé leur logistique et leur liberté de mouvement. Le Mali a d'un jour à l'autre réinsisté sur l'autorisation des transports de troupes, des vols de reconnaissance du drone allemand Heron-1 et a même limité temporairement les droits de survol pour les évacuations médicales aériennes stratégiques, empêchant de facto certains contingents - comme le contingent allemand stationné à Gao - de quitter leurs bases. Les entreprises privées qui fournissaient le transport aérien, les entrepôts et d'autres services logistiques aux contingents étrangers ont également fait l'objet de contrôles et de restrictions plus stricts. Dès janvier 2022, un contingent danois qui devait rejoindre la mission Takuba de l'UE a reçu l'ordre de partir dès son arrivée, faute d'accord de déploiement. Mi-août 2022, 49 soldats ivoiriens ont été arrêtés à leur arrivée par une compagnie aérienne privée et poursuivis en justice pour mercenariat. En tant qu'« Élément de soutien national » de la MINUSMA auprès des contingents réguliers, ils devaient sécuriser les locaux d'un prestataire de services logistiques allemand à l'aéroport de Bamako, qui assurait le transport aérien et mettait à disposition un petit camp de campagne informel à l'aéroport pour la Bundeswehr et d'autres contingents de la MINUSMA. On soupçonne souvent la Russie d'exercer une influence en coulisse et de servir ses intérêts afin de dissimuler ses propres actions et d'envenimer les relations entre le Mali et ses partenaires actuels, ce qui est tout à fait plausible. On pourrait également l'interpréter comme une tentative de la bureaucratie malienne de retrouver une vue d'ensemble et un contrôle sur le réseau complexe de la logistique militaire et des mouvements de troupes dans le pays. Les deux explications sont probablement valides, car, à en juger par le résultat, la Russie en a manifestement profité, alors que Takuba et Barkhane ont complètement quitté le pays, l'EUTM en grande partie et que de plus en plus d'États ont cessé ou remis en question leur participation à la MINUSMA. Pour les troupes allemandes à Gao en particulier, la situation à l'été 2022 représentait un

dilemme. Leur liberté d'action et de mouvement était largement limitée non seulement par la bureaucratie malienne, mais aussi par le retrait des unités robustes de Barkhane et Takuba, alors que des contingents européens plus petits annonçaient déjà leur départ. De nombreux éléments plaidaient en faveur d'un retrait, y compris l'ambiance qui régnait parmi les troupes. D'un autre côté, l'Allemagne, en tant que plus grand fournisseur de troupes avec des capacités de haute qualité, jouait un rôle central dans la MINUSMA et était à la fois le symbole et le garant du rôle européen au sein de la MINUSMA et au Mali.

Le scénario souvent évoqué en Allemagne, selon lequel la MINUSMA serait sur le point de s'effondrer avec le retrait (partiel) des Allemands, ne peut pas être écarté, mais semble peu probable. On peut plutôt s'attendre à une transformation dans laquelle l'Europe perdrait de son influence au sein de la

MINUSMA et où le gouvernement malien, la Russie et peut-être l'Égypte joueraient un rôle plus important. Reste à savoir quel sera l'impact sur la situation sécuritaire de la population. Certains rapports font état de négociations avec des groupes islamistes, auxquelles la France s'est jusqu'à présent opposée. Dans les rues de Bamako, les attentes sont grandes et, surtout en ce qui concerne le soutien militaire de la Russie, probablement aussi exagérées qu'elles l'étaient en 2012 vis-à-vis de la France et de l'UE. Depuis lors, les médias occidentaux en particulier se font l'écho des violations des droits de l'homme et des massacres présumés commis par l'armée malienne et ses nouveaux partenaires - désormais russes. Dans la guerre de l'information au sein du Mali, c'est toutefois la perspective pro-russe qui semble prédominer, notamment en ce qui concerne le conflit ukrainien.

NATO, flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)



Tripoli, 31 octobre 2011 - Le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, rencontre des jeunes activistes et des groupes de la « société civile ».

# III. Hypothèses sur les causes de l'échec

## III.1 Intervention sans compréhension du conflit

Pour bon nombre des interventions (militaires) menées jusqu'à présent sur le continent africain, force est de constater que « l'action extérieure européenne fut moins déterminée par les configurations conflictuelles locales et les objectifs affichés de pacification et de démocratisation que par des agendas d'intégration intra-européens » et que « des intérêts qui n'étaient qu'indirectement liés à l'Afrique » y ont joué un rôle essentiel.<sup>52</sup> Les objectifs spécifiques à court terme paraissaient souvent fort modestes et, de même que les moyens engagés, sans commune mesure avec les objectifs déclarés à long terme comme la paix et la démocratisation. L'impact des missions au regard de ces objectifs n'a pas été discuté et évalué dans toute sa latitude, et une telle évaluation conduirait sans doute à un bilan global largement négatif. Néanmoins, il semble bien que ces missions n'aient pas été inutiles dans l'optique de faire avancer la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne, alors en train de prendre forme.

La stratégie pour le Sahel de 2011, quant à elle, définissait des objectifs à court et moyen terme dans le but de remodeler une région entière, engageant l'utilisation coordonnée des différents instruments d'action extérieure de l'UE. L'analyse des problèmes, par ailleurs très approximative, demeure cependant prisonnière d'une vision européenne étroite du concept d'« État en déliquescence », et les solutions envisagées sont entièrement axées sur les intérêts européens : Protéger l'Europe du terrorisme, lutter contre l'immigration clandestine, faciliter ou protéger les investissements européens. Conformément à cette logique, le problème fut vite identifié : le manque de formation et d'équipement des « forces de sécurité » locales, ainsi que d'autres conditions institutionnelles et législatives nécessaires à la réalisation des objectifs identifiés depuis l'Europe. La solution, basée sur le modèle stratégique existant de « l'approche globale de la sécurité » avec ses institutions et ses instruments associés, consisterait en une approche coordonnée du renforcement des capacités militaires et policières et de l'accompagnement consultatif des réformes vers une « bonne » gouvernance, intégrant des mesures appropriées au niveau de l'UE, des États membres et d'autres organisations interna-

tionales et non gouvernementales dans la poursuite d'un objectif commun.

Les causes concrètes et les dynamiques des conflits sur le terrain, les perceptions et les besoins des différents groupes de population ainsi que les interdépendances complexes jouaient tout au plus un rôle secondaire dans cette analyse du conflit (si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi). Exemple frappant d'une telle omission : le démantèlement de la Libye comme puissance régionale, mené de main de maître par l'OTAN et certains États membres de l'UE, n'a même pas été pris en considération dans la stratégie pour le Sahel publiée vers la même époque (et mise en œuvre à partir de 2013). Et ce, malgré le fait évident que l'évènement en question a fondamentalement bouleversé l'équilibre des forces dans l'ensemble de la région et a considérablement facilité la prolifération des armes. Les intérêts et les idées contradictoires au sein des sociétés respectives sur ce qu'il convient d'entendre par une « bonne gouvernance » et sur ce que l'on attend de l'une ou l'autre forme d'État ont été largement ignorés, tout comme le potentiel d'escalade inhérent à une réforme de l'État a été complètement négligé. L'analyse du conflit était axée sur les idées et les intérêts européens, et pour le résoudre, on a fait appel aux instruments établis au préalable sur cette base idéologique.

## III.2 Négation des conflits d'objectifs

La déconnexion entre la perception européenne du conflit et les réalités sahéniennes est également à l'origine d'un déni généralisé des conflits d'objectifs. Ainsi, il a déjà été évoqué à plusieurs reprises que l'illégalisation par l'UE de certaines formes de commerce transfrontalier et de migration (de transit) a criminalisé des modèles commerciaux auparavant tout à fait légaux ou tolérés, assimilant par là même des pans entiers de la population à la « criminalité organisée » qu'il faut explicitement combattre. Cela a au moins facilité un développement anticipé comme particulièrement préoccupant dans les documents stratégiques européens, à savoir les convergences d'intérêts, les alliances stratégiques implicites et explicites entre les acteurs terroristes et criminels.

En même temps, la « lutte contre la corruption », un élément central de la « bonne gouvernance », se trouve en contradiction non seulement avec l'illégalisation des pratiques locales

UN, flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a organisé une cérémonie à la mémoire des Casques bleus burkinabè de la Mission qui ont été tués lors d'une embuscade sur l'axe Goundam-Tombouctou, dans la région de Tombouctou, le 2 juillet 2015.

établies, mais aussi avec les importants flux d'argent étrangers et internationaux qui inondent le pays par le biais de projets de développement et d'initiatives comme « Enable and Enhance » et qui doivent être déployés dans les délais. Le « secteur de la sécurité » gonflé de la sorte offre de nombreuses incitations et opportunités de corruption, tant au Sahel qu'en Europe. Outre les pratiques réellement criminelles, les dépenses des missions de l'UE et des organisations de politique de développement auprès de prestataires de services locaux et internationaux pour des tâches de sécurité, l'hébergement dans des hôtels, l'entretien de véhicules, etc. devraient au moins donner une idée des bénéfices privés associés au choix de tel ou tel hôtel, par exemple. Indépendamment de la question de savoir si ces sommes à première vue absconces peuvent être justifiées au vu de la mauvaise qualité des infrastructures et de la situation sécuritaire, le creusement visible des écarts sociaux renforce du moins la perception subjective de la corruption et de l'injustice, ce qui a sans doute alimenté au Mali les protestations sociales contre le gouvernement élu ainsi que sa perception comme agent d'intérêts étrangers.

De même, il existe une contradiction apparente, mais rarement exprimée, entre la lutte contre le terrorisme et la volonté proclamée de renforcer l'État de droit, de mettre fin à l'impunité (dans le secteur de la sécurité) et de protéger les droits de l'homme. Même en ce qui concerne certains instruments prévus dans le cadre de l'État de droit, tels que les procureurs spéciaux, les unités de police dotées de pouvoirs

exceptionnels et le renforcement des services secrets, on constate un rapport de tension indéniable, y compris dans les sociétés occidentales, avec par exemple la liberté de la presse et les principes fondamentaux comme l'habeas corpus. Cette contradiction devient toutefois flagrante lorsque des forces étrangères, par exemple françaises ou tchadiennes, agissent avec une violence massive et des attaques aériennes contre des

insurgés ou des terroristes, causant sans doute au passage des dommages à la population civile, tout en bénéficiant d'une immunité pénale dans le pays d'intervention en vertu d'un accord de stationnement, comme c'est le cas pour de nombreux membres civils des missions de l'UE et de la MINUSMA. Seuls quelques cas isolés, comme les attaques aériennes de Bounti en janvier 2021, ont donné lieu à des enquêtes par la MINUSMA qui ont abouti à des évaluations diamétralement opposées de la situation. Dans l'ensemble, il paraît très douteux que

la « lutte contre le terrorisme », qui s'appuie dans une si large mesure sur des forces armées étrangères, puisse être compatible avec la protection des droits de l'homme et le renforcement de l'état de droit.

Un autre conflit d'objectifs, qui s'applique à la plupart des grandes missions onusiennes en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies, a récemment été mis en évidence sous l'actuelle junte d'Assimi Goïta par les querelles autour de la logistique militaire de la MINUSMA. Formellement, c'est-à-dire conformément à leur mandat, la plupart de ces missions

**Même lorsque des militaires sont blessés ou tués, on ne s'en aperçoit généralement que dans leur pays d'origine, malgré la solidarité tant vantée.**

ont pour objectif de renforcer la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays d'intervention. Un élément fondamental de cette souveraineté consiste à contrôler les mouvements des groupes armés à travers les frontières extérieures et leurs activités à l'intérieur du pays, le contrôle de l'espace aérien étant un autre élément connexe. Or, ces éléments de souveraineté sont quasiment inconciliables avec la pratique des grandes missions armées multinationales, composées d'une multitude de contingents fluctuants et d'un cortège de prestataires de services privés (sécurité, logistique, ...), d'Éléments de soutien national et d'autres contingents poursuivant leurs activités dans une zone grise à l'intérieur des frontières. D'autant plus que les États concernés sont, presque par définition, des pays dont les systèmes juridiques et les bureaucraties traversent des crises et des transformations profondes et ont donc tendance à être surchargés de toute manière, même sans avoir à superviser une importante logistique militaire de l'ONU. La situation devient encore plus embrouillée lorsque, outre l'ONU, d'autres contingents de l'UE, des États individuels (Barkhane et Takuba), des unités d'intervention régionales comme le FCG5S et jusqu'à des forces spéciales opérant sous couverture sont impliqués.

### III.3 Manque de priorisation et prolifération des objectifs

Dans la stratégie pour le Sahel, ainsi que dans d'autres publications, les objectifs économiques qui sous-tendent l'engagement sécuritaire de l'UE dans la région sont exprimés en des termes fort généraux, en omettant de mentionner qu'ils peuvent varier d'un État participant à l'autre. Ainsi, la France est notamment intéressée par la sécurisation des gisements d'uranium au Niger, alors que l'Allemagne poursuit des débouchés pour ses exportations d'énergies renouvelables et sa production d'hydrogène « vert ». Les mandats spécifiques des missions de l'UE font abstraction de ces objectifs implicites, tout en faisant miroiter une panoplie d'autres objectifs (« rétablissement de l'intégrité territoriale », « État de droit », « réduction de la menace des groupes terroristes ») qui présentent des contradictions entre eux et ne sont pas opérationnalisés en détail. Dans les mandats de la MINUSMA figurent encore d'autres tâches. Or, dans la communication publique et les débats parlementaires, les discussions portent souvent sur des objectifs différents. Dans le cas de l'Allemagne, les exemples comprennent (au départ) la « solidarité avec la France », le renforcement de la capacité d'action de l'UE ou encore le renforcement de l'ONU. Mais là encore, on constate que personne (ou presque) ne daigne concrétiser ce qu'il convient d'entendre par des revendications comme « renforcer l'ONU ». Parallèlement, on évoque souvent des motifs humanitaires et altruistes, en soulignant le désir d'aider les populations de la région et de leur offrir des perspectives. Selon l'orientation politique et en fonction de la saveur du moment, la « lutte contre la migration » ou, codée différemment, la « lutte contre les causes de la fuite » peuvent également figurer parmi les tâches à accomplir. La multitude d'objectifs insuffisamment opérationnalisés entrave une évaluation transparente et peut conduire à la mission creep, c'est-à-dire à la perpétuation et à l'extension des missions dont les objectifs réalisables, les critères d'interruption et les stratégies de sortie ne sont pas

clairement définis, ce qui permet en fin de compte à toute une faune d'acteurs évoluant dans l'écosystème de la « sécurité globale » de poursuivre leurs propres intérêts (économiques).

### III.4 Absence de contrôle démocratique et défaillance de la société civile européenne

L'intérêt public pour les activités concrètes des forces armées et policières et des conseillers européens au Sahel reste très limité, surtout au-delà de la France. Même lorsque des militaires sont blessés ou tués, le public n'en prend généralement conscience que dans les limites de leur pays d'origine, malgré la solidarité européenne tant vantée. L'engagement somme toute considérable des forces européennes, bien que réparti sur différents mandats et souvent sur de petits contingents nationaux, continue d'être sous-estimé en termes d'ampleur, de complexité et de coûts matériels et immatériels. Tout débat permis au sein des espaces médiatiques nationaux se déroule généralement dans des conditions bien spécifiques. Cet état de fait se traduit par un manque général d'intérêt pour la situation globale et ses évolutions. Ainsi, la détérioration dramatique et continue de la situation sécuritaire à partir de 2016 n'a guère été remarquée par l'opinion publique européenne (au-delà de la France) et les mandats existants – s'ils étaient soumis à une réserve parlementaire – ont souvent été prolongés sans tenir compte de l'évolution de la situation.

Que ce soit en raison de l'évolution dynamique de l'appareil de politique étrangère de l'UE ou de la complexité de l'approche globale, la multitude d'activités combinées échappe largement au contrôle démocratique, y compris au niveau européen. Des missions telles que EUCAP et Takuba ne sont connues en Europe que par un public spécialisé. Même la presse dite de qualité ne fait souvent pas la différence entre la

### Que ce soit en raison de l'évolution dynamique de l'appareil de politique étrangère de l'UE ou de la complexité de l'approche globale, la multitude d'activités combinées échappe largement au contrôle démocratique, y compris au niveau européen.

mission onusienne MINUSMA et la mission EUTM. Le fait qu'avec Takuba, une mission européenne de lutte contre le terrorisme ait été lancée pour la première fois en dehors du cadre juridique de l'UE n'a guère été perçu et discuté à travers l'Europe. Ce désintérêt et ce manque de sensibilité en Europe peuvent également s'expliquer par le fait que, dans le cadre de l'approche globale, les pouvoirs de contrôle sont exercés par différents organes au niveau de l'UE et des États nationaux, de même que par l'implication extensive de forces spéciales et de

United Nations/flickr.com, (CC BY-NC-ND 2.0)



prestataires de services privés, et finalement par le fait que la confidentialité prime en tout domaine sur la transparence, par exemple en ce qui concerne les mesures concrètes de l'initiative allemande « Enable and Enhance » ou les rapports de l'EUCAP Sahel Mali. En somme, il manque, tant au niveau national qu'europpéen, des organes et des publics capables tenir compte de l'approche globale de l'UE dans son ensemble et d'en discuter pour pouvoir réagir aux changements de situation et donc aux objectifs prioritaires en vigueur.

L'absence de débat public ne peut toutefois pas être attribuée uniquement à la structure de l'approche européenne, mais également à des défaillances dans la couverture médiatique. Les frappes aériennes françaises près de Bounti, par exemple, qui avaient touché une fête de mariage selon le rapport d'enquête de la MINUSMA, ont largement manqué de susciter l'intérêt des médias au-delà des frontières françaises. Le même silence se fait sur d'autres crimes de guerre ou violations des droits de l'homme commis par des alliés des forces armées européennes, pourtant bien documentés dans des rapports publics, notamment de l'ONU. Ainsi, avant même le début de l'EUTM et tout au long de sa présence au Mali, des ONG ont fait état de violations des droits de l'homme commises par l'armée malienne, sans que l'UE n'y accorde une attention particulière lors de la formation et de l'équipement de l'armée. Sans surprise, cette situation a commencé à changer avec la présence de conseillers et d'instructeurs militaires russes. Depuis lors, il semble qu'il n'y ait pratiquement pas de reportage dans la presse de qualité qui n'aborde pas les violations présumées des droits de l'homme commises par l'armée malienne et ses partenaires russes. On présume toujours automatique-

ment que les personnes tuées étaient des civils, tandis que les médias, s'ils en parlent, reprennent sans aucun esprit critique les annonces de succès du ministère français de la Défense sur les membres « neutralisés » des groupes terroristes armés. Cela peut être le symptôme d'une proximité excessive entre les journalistes et les élites politiques au sein de l'UE, les premiers adoptant trop facilement les interprétations et les définitions souples des objectifs des seconds au lieu de les soumettre à une réflexion critique. Cela se reflète également dans le fait que la cause de l'échec et des développements désastreux dans la région est le plus souvent critiquée, y compris dans la presse, comme étant l'échec des gouvernements locaux et que les actions de l'UE sont tout au plus critiquées dans la mesure où celle-ci n'aurait pas exercé suffisamment de pression sur ces derniers. La

# VI. Perspectives : Le Mali pris dans le tourbillon de la géopolitique?

## VI.1 Le dilemme allemand

Au départ, le récit dominant justifiait la présence de troupes allemandes au Mali par un acte de « solidarité avec la France ». Depuis, l'argument de la « lutte contre les causes de la fuite » ou de la « lutte contre l'immigration illégale » a également pris une place centrale dans la légitimation des interventions. Après le départ des Français, il est en revanche principalement question en Allemagne de « ne pas abandonner le terrain aux Russes », accompagné là encore d'exhortations moralisatrices à ne pas « laisser tomber » l'ONU et à ne pas « abandonner le Mali à son sort ». La diversité des justifications pour des mandats et des interventions somme toute similaires témoigne à elle seule de l'approche « one-size-fits-all » de la politique étrangère allemande et européenne, avec une approche civilo-militaire de la gestion des crises étayée par des arguments idéologiques et employée indépendamment de la situation concrète et des objectifs proclamés. Force est de soupçonner qu'il s'agit avant toute autre chose de préserver et d'exercer une influence géopolitique. Dans cette mesure, la justification de « ne pas abandonner le terrain aux Russes » après presque dix ans d'« engagement » dans la région pourrait bien, du moins rétrospectivement, toucher au cœur même de sa raison d'être originale. Cela peut représenter une opportunité, même si elle recèle aussi d'énormes dangers.

A l'automne 2022, la politique étrangère allemande se trouve face à un dilemme difficile. Après le retrait des Français, d'autres États européens ont annoncé leur retrait ou la réduction de

leurs effectifs, sans coordination et chacun en fonction de ses intérêts (ces retraits sont finalement aussi un corollaire des flexibilités de l'approche globale). La relocalisation d'une grande partie de la mission EUTM au Niger voisin est désormais chose faite. Le gouvernement malien restreint de plus en plus la liberté de mouvement du contingent allemand de la MINUSMA, tandis que les unités russes occupent un nombre croissant de bases – récemment, on a même signalé la présence

de forces russes à l'aéroport de Gao, sur lequel s'appuie la logistique allemande. L'appui aérien rapproché – une condition explicite du mandat allemand pour la poursuite de l'opération – est désormais incertain après le retrait des hélicoptères de combat français et se fait au détriment d'autres contingents de la MINUSMA à Tombouctou. Parallèlement, les groupes islamistes semblent étendre leur influence dans la région de Gao. La situation devient délicate pour le contingent allemand, qui est aussi le seul levier dont dispose encore l'Europe pour exercer une influence militaire et donc structurelle, du moins par le biais de la MINUSMA. Cela pourrait être une occasion d'assumer militairement « plus de responsabilité » sur le continent africain, comme l'établissement de la politique étrangère allemande le réclame et l'envisage déjà depuis longtemps.<sup>53</sup> Cependant, un malaise commence à s'installer au sein des troupes, et cela se reflète également au Parlement. Le ministère de la Défense préférerait se retirer, tandis que le ministère des

Affaires étrangères voudrait poursuivre la mission. Cette dernière option exigerait peut-être même une nouvelle expansion ou un mandat renforcé, car actuellement, les forces allemandes peuvent à peine être déployées et représentent plutôt un fardeau pour la MINUSMA.

La guerre en Ukraine ajoute à la complexité de la situation. D'une part, elle pourrait bien offrir au gouvernement allemand la possibilité de se défaire de sa prétention de vouloir « assumer davantage de responsabilités » en Afrique (et par le biais d'autres

interventions à l'étranger) et de se recentrer sur la défense nationale et de l'alliance. D'autre part, cela constitue un contexte particulièrement délicat pour « abandonner le terrain » à la Russie dans une région que le ministère allemand des Affaires étrangères qualifie de « pré-carré géostratégique de l'Europe ».<sup>54</sup> Au vu d'une nouvelle escalade malheureusement tout à fait envisageable de la confrontation entre l'OTAN et la Russie, cette dernière pourrait bien utiliser sa présence au Mali

pour repousser encore plus loin l'influence européenne en Afrique du Nord et de l'Ouest et, du moins du point de vue européen, déstabiliser la région encore davantage. Cependant, il serait également envisageable que les gouvernements européens se retirent presque entièrement du Mali et que certains acteurs au moins tentent de déstabiliser la situation au Mali depuis l'extérieur. Après une nouvelle escalade et peut-être un nouveau coup d'État, cela pourrait ouvrir la voie à un retour glorieux de l'UE et peut-être même de l'OTAN (par exemple à la demande de l'Union africaine ou de la CEDEAO). On peut toutefois supposer que cela se ferait probablement au prix de milliers de vies supplémentaires.

## IV.2 Un Mali non-aligné ?

La Russie dispose d'un avantage stratégique au Mali, car contrairement à certains pays européens, elle n'a pas d'intérêts directs dans la région. Si la situation devait continuer à se dégrader, le retrait serait une option envisageable pour la Russie. Si sa réputation sur place, actuellement très bonne, en prendrait sans doute un coup, elle serait sans doute bien moins affectée par les conséquences d'une nouvelle déstabilisation que l'Europe et donc l'OTAN.

De cette quasi-absence d'intérêts immédiats découle un autre avantage pour la Russie, ce dont la junte actuelle au Mali semble tirer parti. La Russie n'est pas inféodée aux anciennes élites et aux réseaux qui ont gouverné pendant des années et qui sont tombés en disgrâce auprès de la population. Elle peut stabiliser le gouvernement sans lui imposer ses propres intérêts tels que la lutte contre la migration, qui peuvent avoir des effets déstabilisateurs. La Russie pourrait créer un cadre dans lequel la MINUSMA s'orienterait moins vers les intérêts européens que vers ceux du gouvernement malien, et ainsi réelle-

ment renforcer la souveraineté malienne. En s'appuyant sur une approche plus franche et plus réaliste de la politique étrangère, l'UE pourrait continuer à essayer d'exercer une influence sans vouloir réformer à sa guise l'ensemble de la région ainsi

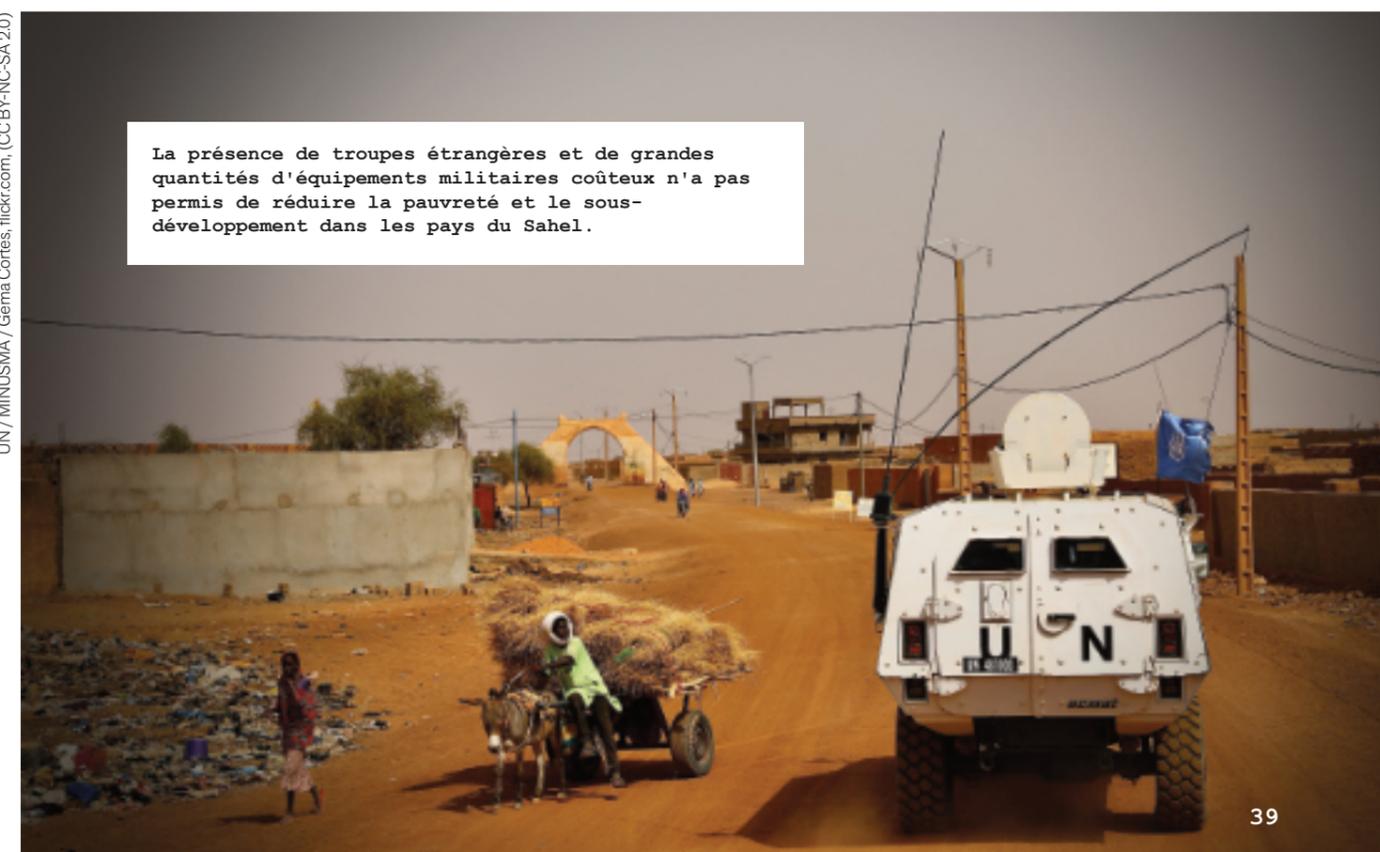
**Cependant, il serait également envisageable que les gouvernements européens se retirent presque entièrement du Mali et que certains acteurs au moins tentent de déstabiliser la situation au Mali depuis l'extérieur.**

que chaque État individuel. L'UE, la Russie et d'autres acteurs pourraient alors faire des offres plutôt que d'imposer des exigences. Si la junte malienne parvient effectivement à concilier les intérêts et les idées des différents groupes de population, cela pourrait également représenter une grande opportunité pour le pays, la région et le continent. Ce serait en effet une bonne perspective pour le monde entier si la Russie, l'UE et d'autres pays revenaient à ce type de politique étrangère vis-à-vis du Mali, en somme, à une politique qui reposerait moins sur l'armée et la coercition et plus sur la diplomatie. Or, l'impérialisme russe, tel qu'il sévit en Ukraine à l'heure actuelle, et l'impérialisme européen, tel qu'il se manifeste entre autres au Sahel, pour différents qu'ils soient, permettent toutefois d'en douter.

**La situation devient délicate pour le contingent allemand, qui est aussi le seul levier dont dispose encore l'Europe pour exercer une influence militaire et donc aussi structurelle, au moins par le biais de la MINUSMA.**

La présence de troupes étrangères et de grandes quantités d'équipements militaires coûteux n'a pas permis de réduire la pauvreté et le sous-développement dans les pays du Sahel.

UN / MINUSMA / Gema Cortes, flickr.com, (CC BY-NC-SA 2.0)



## Missions internationales

| Mission  | Période                   | Direction politique/<br>responsabilité   | Champ<br>d'application  | Base juridique<br>internationale                                   | Tâches   |
|--|---------------------------|--|---|--|--|
| MINUSMA  | 2013-                     | UN (DPKO)  | > 15.000 personnes armées et en uniforme  | Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies               | Stabilisation, mise en œuvre des accords de paix, protection des civils, ...   |
| Force Conjointe G5-Sahel                           | 2017-                     | Ministères de la défense nationale (pays du G5) et secrétariat permanent du G5 en Mauritanie   | 5.000 soldats des pays du G5  | Résolution No. 01/2017 des Etats du G5 Sahel                       | Coopération transfrontalière dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme                                  |
| Barkhane   | 2013-2022                 | France (Ministère des Armées)  | < 5.100, principalement des forces spéciales  | Accord de déploiement (jusqu'en 2022)                              | Lutte contre le terrorisme (dans tous les pays du G5 Sahel)  |
| Takuba   | 2020-2022                 | Ministères de la défense nationale (pays européens)  | < 800, principalement des forces spéciales  | -  | Lutte contre le terrorisme (Mali)  |
| EUTM Mali  | 2013-                     | Conseil de l'UE - Comité politique et de sécurité (COPS) - Capacité de planification et de conduite militaires (CPCM) au sein de l'État-major de l'UE (EMUE) | < 1.000   | Invitation du gouvernement malien en 2012, accord de stationnement | Formation de l'armée malienne (désormais également G5 avec accent sur le Niger)  |
| EUCAP Sahel Mali                                   | 2015-                     | Conseil de l'UE - Comité politique et de sécurité (COPS) - Capacité civile de planification et de conduite (CPCC) au sein du SEAE                            | environ 150 non exécutifs, pour la plupart en uniforme, en partie des forces armées | Invitation ou tolérance du gouvernement malien                     | Formation des « forces de sécurité civile » (gendarmerie, garde nationale, police nationale), réformes du système judiciaire |
| Forces spéciales allemandes, américaines et autres | En partie déjà avant 2013 | Ministères de la défense nationale   | opérant en partie de manière clandestine  | -  | ? (dans le cas de l'Allemagne, entre autres, sauvetage d'otages)   |
| Groupes consultatifs                               | En partie déjà avant 2013 | Ministères de la défense nationale   | Dans le cas de l'Allemagne : environ 8  | Invitation / assentiment du gouvernement malien                    | Formation militaire et aide à l'équipement, « renforcement capacitaire »   |

### Notes de fin

- Déclaration de Petersberg faite par le Conseil des ministres de l'UEO (Bonn, 19 juin 1992), documentée entre autres sous: [https://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_petersberg\\_faite\\_par\\_le\\_conseil\\_des\\_ministres\\_de\\_l\\_ueo\\_bonn\\_19\\_juin\\_1992-fr-16938094-bb79-41ff-951c-f6c7aae8a97a.html](https://www.cvce.eu/obj/declaration_de_petersberg_faite_par_le_conseil_des_ministres_de_l_ueo_bonn_19_juin_1992-fr-16938094-bb79-41ff-951c-f6c7aae8a97a.html).
- Klaus Naumann et autres : Towards a Grand Strategy for an Uncertain World : « Les citoyens de l'Union européenne considèrent comme acquises les libertés personnelles, économiques et sociales, telles que la liberté de circulation ... Mais très peu de citoyens de l'UE se sentent responsables de défendre ces libertés par la force militaire, si le besoin s'en fait sentir. Lorsque les citoyens considèrent que la citoyenneté n'est rien de plus qu'un véhicule pour jouir de droits, avec des devoirs laissés à d'autres, l'armée est alors laissée sur le carreau ».
- Jusqu'en 2007 : Politique européenne de sécurité et de défense (PESD).
- Karlheinz Viereck : « EUFOR RD Congo - Europe can do it », Truppenbericht (magazine de l'armée fédérale autrichienne) numéro 3/2007.
- Susan Rice : The New National Security Strategy - Focus on Failed States, Brookings Institution Policy Brief #116 (février 2003), URL : <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/pb116.pdf>. Traduction issue de : Gouvernance globale, gouvernement du monde, Marc Delplanque, Benevent, 2014
- ESS 2003 : « Une Europe sûre dans un monde meilleur », documenté entre autres sur : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d0928657-af99-4552-ae84-1cbaaa864f96>
- Direction générale des politiques externes de l'Union (DG EXPO) : CSDP Missions and Operations - Lessons Learned (avril 2012), documenté notamment sous: [https://www.tepsa.eu/download/CSDP%20Missions%20and%20Operations-%20Lessons%20Learned%20Processes%20\(DG-%20External%20Policies\).pdf](https://www.tepsa.eu/download/CSDP%20Missions%20and%20Operations-%20Lessons%20Learned%20Processes%20(DG-%20External%20Policies).pdf).
- Règlement (CE) n° 491/2004 du Parlement européen et du Conseil du 10 mars 2004 établissant un programme d'assistance financière et technique en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile (AENEAS), URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/HTML/?uri=CELEX:32004R0491&from=EN> [Regulation (EC) No 491/2004 of the European Parliament and of the Council of 10 March 2004 establishing a programme for financial and technical assistance to third countries in the areas of migration and asylum (AENEAS) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32004R0491>]
- Commission européenne (CE) : Programme Aeneas : Overview of projects funded 2004 - 2006, documenté sous :

[https://download.taz.de/migcontrol/eu/EU\\_AENAS\\_%20-projects%20funded%20to%20third%20countries%202004%20-%202006\\_eng.pdf](https://download.taz.de/migcontrol/eu/EU_AENAS_%20-projects%20funded%20to%20third%20countries%202004%20-%202006_eng.pdf).

- CE : Mission technique en Libye sur l'immigration clandestine (27 nov. - 6 déc. 2004) Rapport, documenté à l'adresse suivante : <https://www.statewatch.org/media/documents/news/2005/may/eu-report-libya-ill-imm.pdf>.
- SEAE [EEAS] : Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel, URL : [https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/strategie\\_sahelue\\_fr.pdf](https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/strategie_sahelue_fr.pdf).
- Greenpeace France : Abandonnés dans la poussière - L'héritage radioactif d'AREVA dans les villes du désert nigérien. (2010), URL : <https://www.greenpeace.fr/abandonnes-dans-la-poussiere/>.
- PAR EXEMPLE : Arvid Kaiser : Frankreichs Sorge um Uran aus der Wüste, *www.manager-magazin.de* (28.1.2013), URL: <https://www.manager-magazin.de/politik/weltwirtschaft/a-879615.html>.
- Cf : World Nuclear Association : Nuclear Power in France (Updated September 2022), URL : <https://world-nuclear.org/information-library/country-profiles/countries-a-f/france.aspx>, une étude détaillée sur la situation en 2000 à l'adresse suivante : <https://core.ac.uk/download/pdf/161954185.pdf>.
- Voir : <https://africa.h2atlas.de/ecowas>.
- Rapport final du groupe d'experts conformément au paragraphe 24 (d) de la résolution 1973 (2011) (S/2012/163), documenté notamment ici : [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2012/163](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2012/163).
- Les plans d'action du gouvernement malien « Programme d'Intervention d'Urgence pour la Réduction de l'Insécurité au Nord Mali » (PIRIN) et le « Programme spécial pour la paix, la sécurité et la Paix et le développement au Nord-Mali » (PSPSDN) en sont l'expression et sont évalués de manière très différente dans la littérature. Ils étaient motivés par la lutte contre le terrorisme et visaient à renforcer la présence de l'État malien dans le nord. Voir entre autres Amadou Keita, Stéphanie Lima et Céline Thiriot : Etat, décentralisation et environnement - inventaire critique d'une crise multiforme, in : Brunet-Jailly et al : Le Mali Contemporain, URL : <https://books.openedition.org/irdeditions/21095?lang=en>. Selon différentes présentations, le PSPSDN visait surtout à améliorer les conditions de vie de la population du nord, d'autres décrivent au contraire une militarisation importante de la région par des manœuvres militaires, de nouveaux sites de la gendarmerie et de l'armée, ainsi que des prisons. Quoi qu'il en soit, les dirigeants du PSPSDN poursuivent avant tout des approches répressives pour lutter contre le crime organisé, le trafic de drogue et le terrorisme, cf : Malijet.com : Au cœur du dispositif antiterroriste d'ATT : le Pspdn et ses hommes, URL : [https://malijet.com/a\\_la\\_une\\_du\\_mali/26705-au-coeur\\_du\\_dispositif.html](https://malijet.com/a_la_une_du_mali/26705-au-coeur_du_dispositif.html).

- 18 Michael Shurkin : France's War in Mali - Lessons for an Expeditionary Army, Rand Corporation (2014), URL : [https://www.rand.org/pubs/research\\_reports/RR770.html](https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR770.html).
- 19 Pour une présentation plus détaillée de l'auteur sur « la MINUSMA et les opérations militaires au Sahel » (en allemand) voir : <https://migration-control.info/wiki/minusma-und-militaerische-operationen/>.
- 20 Les communiqués de presse correspondants du ministère français de la Défense n'y sont plus disponibles, mais sont archivés en partie aux URL suivantes : <https://web.archive.org/web/20220126203804/https://www.defense.gouv.fr/operations/points-de-situation/point-de-situation-des-operations-du-1er-au-7-janvier-2021> (où figure le communiqué initial sur les frappes aériennes sur Bounti) ainsi que : <https://web.archive.org/web/20220126210807/https://www.defense.gouv.fr/operations/points-de-situation/point-de-situation-des-operations-du-16-au-21-janvier>.
- 21 MINUSMA (Division des Droits de l'Homme et de la Protection) : Rapport de l'incident de Bounty du 3 janvier 2021, URL : [https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_final\\_bounty\\_bounty9.pdf](https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/rapport_final_bounty_bounty9.pdf).
- 22 Bundestags-Drucksache 20/1761, URL : <https://dserver.bundestag.de/btd/20/017/2001761.pdf>.
- 23 FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) : Avoiding revenge in order to win peace (30.1.2013), URL : <https://www.fidh.org/en/region/Africa/mali/Avoiding-revenge-in-order-to-win-12810>.
- 24 Décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali).
- 25 Ralf Beste : Auf ein Bier an der Malaria-Bar, Spiegel.de (19.4.2013), URL : <https://www.spiegel.de/politik/ausland/trittin-in-mali-besuch-der-bundeswehr-in-koulikoro-a-895470.html>
- 26 Les pertes dans le cadre de l'EUTM et les circonstances concrètes des attaques et des réactions militaires ne sont rapportées que de manière très discrète. Pour une évaluation critique de la politique d'information autour de cette dernière attaque, voir : Nicolas Gros Verheyde : North Korean communication - A lack of tact and strategy, buxelles2.eu (21.6.2017), URL : <https://www.buxelles2.eu/en/2017/06/des-europeens-timides-et-peu-strategiques/>.
- 27 SEAE [EEAS] : Remarques du Haut Représentant/Vice-Président Josep Borrell lors de la conférence de presse (26.08.2020), URL : [https://www.eeas.europa.eu/eeas/informal-meeting-eu-defence-ministers-remarks-high-representativevice-president-josep-0\\_en](https://www.eeas.europa.eu/eeas/informal-meeting-eu-defence-ministers-remarks-high-representativevice-president-josep-0_en).
- 28 Bamada.net : 6.541 militaires fictifs décelés par l'union européenne au sein de l'armée malienne (16.5.2020), URL : <http://bamada.net/6-541-militaires-fictifs-deceles-par-lunion-europeenne-au-sein-de-larmee-malienne>. Le processus a également été confirmé par le gouvernement allemand, voir : Bundestags-Drucksache Drucksache 20/2215, URL : <https://dserver.bundestag.de/btd/20/022/2002215.pdf>.
- 29 Juliet Ferguson : EU-trained soldiers responsible for deaths of civilians in Mali, www.opendemocracy.net (10.05.2022), URL : <https://www.opendemocracy.net/en/oureconomy/mali-eu-mission-soldiers-human-rights-abuses/>.
- 30 Décision (PESC) 2020/434 du Conseil du 23 mars 2020 modifiant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali).
- 31 Une entreprise juridiquement délicate, puisque le véritable délit a souvent eu lieu dans les eaux internationales ou est simplement supposé être intentionnel - par des témoins sur des navires résidant dans d'autres parties du monde. En fin de compte, le personnel des missions maritimes internationales amenait toujours des pirates présumés dans les États côtiers pour qu'ils y soient incarcérés, mais ils ne pouvaient pas réellement y être jugés, du moins pas dans des conditions d'État de droit, mais encombraient encore plus les appareils judiciaires déjà surchargés - selon les observations de l'auteur au Kenya, surtout au profit du crime organisé, dont les membres pouvaient repousser les procès et acheter leur liberté dans des prisons surpeuplées.
- 32 Conseil de l'Union européenne : EUCAP Sahel Niger to help prevent irregular migration (13.05.2015), URL: <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2015/05/13-eucap-sahel-niger/>.
- 33 Frontex : Frontex signe un accord de travail avec EUCAP Sahel Niger (15.07.2022), URL : <https://frontex.europa.eu/media-centre/news/news-release/frontex-signs-working-arrangement-with-eucap-sahel-niger-R8bj2Z>.
- 34 BBC : Mali attack : Special forces storm hotel to free hostages (20.11.2015), URL : <https://www.bbc.com/news/world-africa-34877069>.
- 35 Celles-ci ont d'abord eu lieu dans le cadre de la Pan-Sahel Initiative (PSI) du Département d'État des États-Unis, qui a été transformée en 2005 en Trans-Saharan Counterterrorism Initiative (TSCI).
- 36 Voir par exemple le « African Police Program » de la giz, URL : <https://www.giz.de/en/worldwide/15637.html>.
- 37 Cela ne concerne pas exclusivement les élites locales et occidentales. La Forschungsstelle Flucht und Migration (FFM) de Berlin souligne régulièrement qu'il n'est guère possible pour les jeunes hommes et femmes de la région d'échapper à leur situation familiale et de « voir le monde », par exemple en tant que travailleurs migrants, mais que les possibilités correspondantes (pour les hommes) consistent surtout à rejoindre un groupe armé.
- 38 Pour un aperçu de l'évolution du mandat de la MINUSMA, voir notamment Jaïr van der Lijn et al : Assessing the Effectiveness of the United Nations Mission in Mali (MINUSMA), Norwegian Institute of International Affairs (2019), URL : <https://effectivepeaceops.net/wp-content/uploads/2019/11/EPON-MINUSMA-Report.pdf>
- 39 Résolution 2423 du CSNU (2018), URL : <https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/n1820251.pdf>
- 40 Virginie Baudais, Souleymane Maïga : The European Training Mission in Mali - An Assesment (SIPRI Background Paper (avril 2022), URL : [https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-04/bp\\_2204\\_eutm\\_mali.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-04/bp_2204_eutm_mali.pdf). Les chiffres concrets ne sont pas mentionnés dans le mandat au niveau de l'UE, on peut tout au plus les trouver dans les fiches d'information publiées de manière irrégulière, mais souvent imprécises. La fiche d'information de l'EUTM de mars 2020 fait état d'un effectif de 745 personnes, ce qui semble peu, sachant que l'Allemagne à elle seule avait mandaté 600 personnes pour cette mission.
- 41 France24.com : Macron announces France's Sahel military force will end in early 2022 (14.07.2021), URL : <https://www.france24.com/en/france/20210713-macron-announces-france-s-sahel-military-force-will-end-in-early-2022>.
- 42 G5 Sahel (Secrétariat Permanent) : Résolution N°00-01/2017 Relative à la Création d'une Force Conjointe du G5 Sahel, URL : [https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2017/04/images\\_Docs\\_Resolutions\\_force\\_conjointe\\_\\_05\\_02\\_20171.pdf](https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2017/04/images_Docs_Resolutions_force_conjointe__05_02_20171.pdf).
- 43 BMVg : Sécurité dans la région du Sahel - L'Europe soutient la force d'intervention du G5 (20.09.2017), URL : <https://www.bmvg.de/de/aktuelles/europa-unterstuetzt-g5-eingreiftruppe-18316>.
- 44 Deutsche Welle : EU double funds for G5 Sahel military anti-terror security force (23.02.2018), URL : <https://www.dw.com/en/eu-doubles-funds-for-g5-sahel-military-anti-terror-security-force/a-42711948>.
- 45 Exprimés avec prudence, on retrouve ces deux arguments notamment chez la fondation allemande Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP), proche du gouvernement et de l'armée, voir : Denis M. Tull : Mali and G5 - Ertüchtigung des Sicherheitssektors, SWP-Aktuell 76 (décembre 2017), URL : [https://www.swp-berlin.org/publications/products/aktuell/2017A76\\_tll.pdf](https://www.swp-berlin.org/publications/products/aktuell/2017A76_tll.pdf). [Denis M. Tull : Mali, le G5 et l'assistance au secteur de la sécurité, SWP Comment 2017/C 52, URL : [https://www.swp-berlin.org/publications/products/comments/2017C52\\_tll.pdf](https://www.swp-berlin.org/publications/products/comments/2017C52_tll.pdf)]
- 46 UNSC : Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (29.3.2018), S/2018/273, URL : [https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/report\\_of\\_the\\_secretary-general\\_on\\_the\\_situation\\_in\\_mali\\_-\\_29\\_march\\_.pdf](https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/report_of_the_secretary-general_on_the_situation_in_mali_-_29_march_.pdf).
- 47 UNSC : Situation au Mali - Rapport du Secrétaire général (06.06.2018), S/2018/541, URL : [https://www.un.int/mali/sites/www.un.int/files/Mali/rapport\\_sgl\\_onu\\_s-2018-541.pdf](https://www.un.int/mali/sites/www.un.int/files/Mali/rapport_sgl_onu_s-2018-541.pdf).
- 48 En octobre 2017, l'International Crisis Group a par exemple qualifié la violence dans le nord du Burkina Faso - malgré des tendances djihadistes croissantes - de « révolte sociale » qui prendrait racine dans un « ordre social sclérotisé et inégal » [ossified and unequal social order], voir : ICG : The Social Roots of Jihadist Violence in Burkina Faso's North, Africa Report N°254 (12.10.2017), URL : <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-faso-north>. Pour une présentation claire et journalistique de la spirale de l'escalade et de la violence, telle qu'elle s'est développée surtout dans les années qui ont suivi, entre autres par Tim Cocks, voir : <https://www.reuters.com/article/us-africa-islamists-preacher-insight-idUSKBN1XM1K8>.
- 49 Charlotte Wiedemann: Mali - Putschisten als Hoffnungsträger?, Blätter für deutsche und internationale Politik (octobre 2020), URL : <https://www.blaetter.de/ausgabe/2020/oktober/mali-putschisten-als-hoffnungstraeger>.
- 50 Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude si, et dans combien de cas, il s'agissait du même personnel qui tirait et qui avait été formé par EUCAP ou EUTM. Pour une compilation des sources correspondantes, voir : <https://ffm-online.org/mali-eu-gedrillte-antiterrorreinheit-schlaegt-zivilen-protest-in-bamako-nieder/>.
- 51 SEAE [EEAS] : Remarques du Haut Représentant/Vice-Président Josep Borrell lors de la conférence de presse (26.08.2020), URL : [https://www.eeas.europa.eu/eeas/informal-meeting-eu-defence-ministers-remarks-high-representativevice-president-josep-0\\_en](https://www.eeas.europa.eu/eeas/informal-meeting-eu-defence-ministers-remarks-high-representativevice-president-josep-0_en).
- 52 Stefan Brüne : Noch das alte oder schon das neue Europa ?, dans : Heinz-Gerhard Justenhoven, Hans-Georg Ehrhart (éd.) : Intervention im Kongo - Eine kritische Analyse der Befriedungspolitik von UN und EU, Kohlhammer Verlag 2008.
- 53 Voir par exemple Max Hofmann : "Von der Leyen : We want to take on more responsibility", dw.com (20.06.2014), URL : <https://www.dw.com/en/von-der-leyen-we-want-to-take-on-more-responsibility/a-17725750> ; critique à ce sujet : Abou Jeng : An African Perspective - Pointers for Germany's Foreign Policy Direction in Africa, d.i.e The Current Column (février 2014), URL : [https://www.idos-research.de/uploads/media/German\\_Development\\_Institute\\_Jeng\\_26.02.2014\\_01.pdf](https://www.idos-research.de/uploads/media/German_Development_Institute_Jeng_26.02.2014_01.pdf).
- 54 Ministère allemand des Affaires étrangères : Orientation stratégique de l'engagement au Sahel, avril 2021.

